

**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 5**

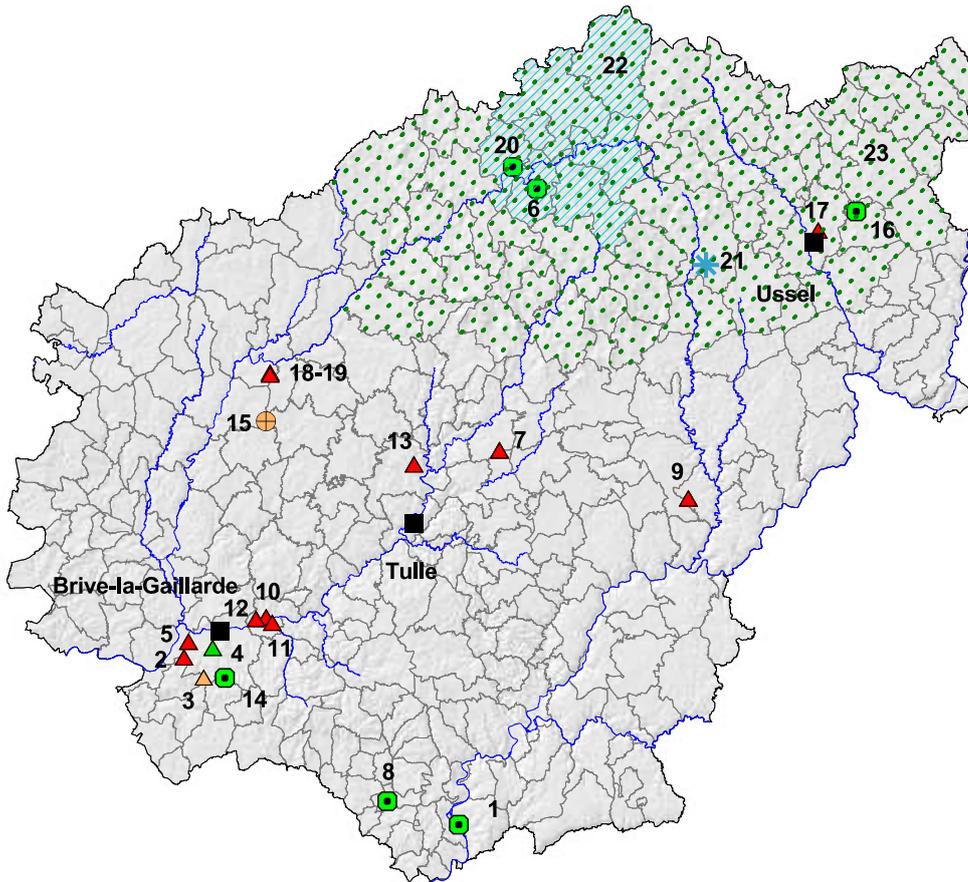
Code opération	Commune, lieu-dit	Responsable organisme	Nature de l'op.	Prog.	Epoque		Réf. carte
123524	Beaulieu-sur-Dordogne, abbatale Saint-Pierre	Émilien Bouticourt (PRI)	SD	23	MA		1
123477	Brive-la-Gaillarde, parc d'entreprise Brive-Ouest	Jean-Michel Beausoleil (INRAP)	OPD				2
123523	Brive-la-Gaillarde, abri n° 2 de Puy Jarrige	Michel Lorblanchet (BEN)	RAR		PAL	▲	3
123275	Brive-la-Gaillarde, grotte Bouyssonie	Damien Pesesse (SUP)	FPP		PAL		4
123327	Brive-la-Gaillarde, Saint-Pantaléon-de-Larche, ancien aérodrome (ph. 2)	Sophie Defaye (INR)	OPD	3/20	PAL/MA		5
123508	Bugeat, le Champ du Palais	Aurélien Sartou (PRI)	SD	20	GAL		6
123084	Corrèze, Rioux el Vert – Saint-Priest-de-Gimel, Roc Chaumilly	Anne-Aimée Lichon (INR)	OPD	16/20	FER/ GAL		7
123464	Curemonte, châteaux	Dimitri Paloumbas (PRI)	SD	24	MA/ MOD		8
123397	Lapleau, Gibarneix et Champ du Mas	Catherine Roncier (INR)	OPD				9
123443	Malemort-sur-Corrèze, rue de la Libération	Christophe Maniquet (INR)	OPD				10
123519	Malemort-sur-Corrèze, rue Alfred de Musset	Xavier Bardot (INR)	OPD	14	PAL/ FER		11
123478	Malemort-sur-Corrèze, chemin de Novert	Xavier Bardot (INR)	OPD				12
123454	Naves, Cézarin Est	Christophe Maniquet (INR)	OPD	15	FER		13
123471	Noailles, Lamouroux	Marion Liboutet (ASS)	SD	20	MA		14
123474	Perpezac-le-Noir, Le Puy de Grâce	Emilie Caillaud (DOC)	ANA	25	FER	▲	15
123507	Saint-Fréjoux, La Grange	Raphaël Gestreau (MCC)	SD	20/21	GAL		16
123487	Ussel, boulevard du D <sup>r</sup> Goudounèche	Frédéric Méténier (INR)	OPD				17
123423	Uzerche, Les Paturaux	Christophe Maniquet (INR)	OPD	15/20	FER/ GAL		18
123502	Uzerche, Les Paturaux 3	Didier Rigal (INR)	OPD	15/20	FER/ GAL		19
123506	Viam, Le Champ des Teules	Aurélien Sartou (PRI)	SD	20	GAL		20
123476	Sites de hauteur présumés protohistoriques en Corrèze	Florie-Anne Auxerre-Géron (DOC)	PRT	15	FER		21
123460	Plateau de Millevaches	Gentiane Davigo (BEN)	PRD				22
123505	Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne	Blaise Pichon (SUP)	PCR	20	GAL		23

▲ rapport non parvenu

● opération non réalisée

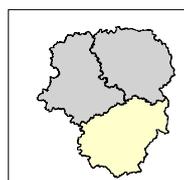
Carte des opérations autorisées

2 0 1 5



- Sauvetage urgent
- Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage
- Programme d'analyses
- Relevé d'art rupestre
- Prospection thématique
- Prospection subaquatique
- Prospection diachronique
- Projet collectif de recherche
- Etude documentaire

Echelle : 1/700 000 ème



Moyen Âge

**BEAULIEU-sur-DORDOGNE**  
Abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul

La restauration du chevet de l'abbatiale de Beaulieu-sur-Dordogne s'est poursuivie en 2015. La remise en état des couvertures se trouve au centre du chantier. Une première étude archéologique a déjà été conduite sur la toiture de l'abside du chœur (BSR 2014). La seconde, qui fait l'objet de la présente notice, concerne les matériaux de couverture du déambulatoire et les ouvertures ménagées dans l'épaisseur de sa voûte et ouvrant sur sa galerie-haute (fig. 1). Les observations ont été menées au début du chantier de restauration. Elles se sont principalement concentrées sur deux secteurs. Le premier (S2) est localisé sur la partie nord de la voûte du déambulatoire, à proximité du transept. Cette zone d'environ 15 m<sup>2</sup> se caractérise par la rencontre de deux pentes de toit et une noue imposée par la jonction de plusieurs voûtes formant le couvrement du déambulatoire. Le second sondage (S3) (env. 8 m<sup>2</sup>) concerne l'ouverture axiale ménagée dans la voûte du déambulatoire. Une couverture de lauzes scellée par du béton recouvrait ces deux zones de sondage. Elle était installée directement sur l'extrados de la voûte du déambulatoire. Sa dépose a donné la possibilité d'étudier les matériaux de couverture emprisonnée (pierre, tuile, lauzes...) et les



Fig. 1 Chevet avant restauration, vue depuis le nord

dispositifs de toit associés. Cette étude a aussi été l'occasion de mener un examen des dalles ornées de billettes qui se trouvent curieusement installées à l'envers sur le mur du déambulatoire.

Le voûtement supérieur du déambulatoire a été réalisé à partir de moellons taillés dans un grès local et liés par un mortier de chaux blanc crème pouvant être dur et compact. La maçonnerie de blocage chargeant les reins se compose de moellons de grès, de pierres granitiques et de galets pris dans une importante charge d'un mortier maigre, sableux et de couleur blanc-brun. Elle forme une unité de construction parfaitement homogène. La charge installée sur les reins de la voûte recouvre les grandes dalles de grès à billettes formant la corniche installée sur le mur du déambulatoire. Les modillons ancrés très profondément dans le mur pour soutenir le débord de ces dalles de corniche sont également parfaitement liés à la maçonnerie de la voûte (fig. 2). Ces indices attestent que cette corniche, dont les billettes se trouvent à l'envers, a bien été installée dans ce sens dès l'origine. Aucun élément ne nous permet aujourd'hui de justifier cette « malfaçon » d'autant que les autres corniches du chevet sont disposées comme il se doit.



Fig. 2 Modillon et dalles à billettes pris dans la maçonnerie chargeant les reins de la voûte, vue depuis le nord

Les plaquettes de schistes retrouvées sous la couverture de lauzes bétonnée ne suivent pas une forme particulière et ne gardent pas non plus des traces caractéristiques d'une exposition longue à l'eau et à l'air. Elles n'ont donc jamais été employées comme matériaux de couverture. On en déduit donc que la couverture du déambulatoire n'a que récemment été recouverte de lauzes et que ce projet ne reprend visiblement pas un dispositif ancien. Tous les matériaux de couverture retrouvés sont en terre cuite. Quatorze fragments de tuiles plates à rebords découverts dans la zone de sondage 2 (S2) constituent l'ensemble le plus intéressant. Ils sont très similaires à ceux observés sur la voûte de l'abside du chœur. Ils appartiennent tous à des tuiles trapézoïdales dont la forme complète est à rapprocher de la *tegula* « romaine ». Plusieurs conservent sur leur sous-face du mortier de pose très proche de celui recouvrant l'intrados de la voûte. Cet indice suggère qu'il s'agit certainement des tuiles d'origine. L'étude des fragments permet de retrouver le profil et la dimension complète de chaque bout de tuile inventorié. Le résultat obtenu indique que la couverture comprenait des tuiles à rebords de plusieurs dimensions, au moins quatre modèles.

Des fragments de tuiles rondes ont également été retrouvés dans le sondage S2. On déduit aussi de ces artefacts, que les tuiles adoptaient la forme d'un berceau trapézoïdal et qu'elles suivaient au moins quatre profils différents. L'arrondi de leur galbe variait, en effet, d'une forme presque plate à un contour très incurvé avec un ou deux modèles intermédiaires. En revanche, nous n'avons pas retrouvé suffisamment d'éléments conservés pour restituer précisément la longueur de chaque modèle, sans doute entre 30 à 50 cm ( $\pm 10$  cm). Il semble évident que ces tuiles rondes sont à mettre en corrélation avec les tuiles plates à rebords. Elles fonctionnaient comme le système *tegula-imbrex* du monde romain. Tout laisse à penser qu'elles appartiennent au premier mode de couverture installée sur la voûte du déambulatoire datée, avec l'ensemble du chevet, du XII<sup>e</sup> s. Le recours à un système faisant appel à plusieurs dimensions de tuiles rondes et à rebords permettait de réaliser des rangs de tuiles convergeant sur la forme convexe et tournante de la voûte du déambulatoire. Ce système gironné n'aurait pas pu être réalisé autrement. La pose de la couverture a nécessité la réalisation de pentes et comblements maçonnés. Ces éléments bâtis sur l'extrados du voûtement ont servi à créer les versants indispensables à la couverture et à l'évacuation des eaux de pluie.

Les trois ouvertures ménagées dans la voûte (fig. 3 et 4) se trouvent en plan approximativement dans l'axe des trois chapelles rayonnantes. Elles sont ménagées dans l'épaisse maçonnerie qui charge les reins de la voûte contre le mur tournant du déambulatoire, épais d'1,50 m. Leur passage mesure entre 1,10 et 1,38 m de haut et entre 35 et 45 cm de large. Ces trois ouvertures font partie du projet architectural initial. Elles

étaient inévitablement mises à l'abri sous un ouvrage construit sur l'extrados de la voûte et permettant de dégager un passage (lucarne, outeau...). Il ne reste absolument aucune trace d'un aménagement quelconque. L'absence de négatif sur l'extrados et le fait que l'élévation des embrasures des trois passages se termine par une assise de petits blocs laisse supposer que l'ouvrage qui se développait au-dessus de chaque ouverture était relativement modeste. Les marches placées dans l'épaisseur de ces trois ouvertures laissent cependant supposer une circulation entre la galerie haute et l'extérieur. L'utilisation de ces trois passages étroits dans la voûte ne pouvait être qu'occasionnelle : au service de l'entretien des parties supérieures, voire au chantier de construction. Elle est à relativiser, car, pour un usage pratique un seul passage dans la voûte aurait suffi. Les ouvertures servaient à notre sens prioritairement à éclairer la galerie haute du déambulatoire ; elles se trouvent aussi dans l'axe des baies géminées qui ouvrent sur le chœur.

L'étude à venir sur les couvertures des absidioles du chevet livrera certainement de nouvelles données et permettra de mieux connaître l'histoire des toits de l'abbatiale Saint-Pierre de Beaulieu-sur-Dordogne.

Émilien Bouticourt



Fig. 3 Ouverture axiale (est) ménagée dans la voûte du déambulatoire - Vue depuis le nord-est

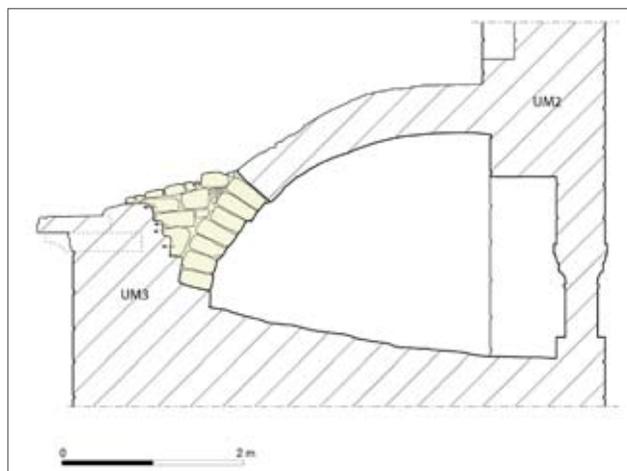


Fig. 4 Passage axial (est) - Parement nord et coupe sur la voûte et le mur du déambulatoire

---

## BRIVE-la-GAILLARDE

### Parc d'entreprises Brive-Ouest – parcelle EO 183

---

L'opération de diagnostic a été motivée par le projet d'extension de la ZAC Ouest de Brive, qui couvre une surface de 9 ha environ. Cette intervention se place dans un secteur de Brive situé dans la plaine alluviale, entre la vallée de la Corrèze et de la Vézère. Ce territoire est particulièrement intéressant car il a pu être fréquenté très précocement par des populations pré-historiques. En effet, il constitue une zone privilégiée de circulation, d'activités et de résidences pour les populations anciennes. Bien que la ZAC n'ait fait l'objet que d'une faible reconnaissance archéologique, une petite occupation médiévale a été reconnue récemment dans la parcelle voisine et un établissement antique est signalé à quelques centaines de mètres au sud-ouest.

Vingt-quatre sondages réalisés dans l'emprise du projet et correspondant à une surface de 4 610 m<sup>2</sup> – soit environ 8 % de la surface totale – ont été creusés. Liée au contexte géomorphologique, la stratigraphie

observée au sein des sondages est relativement homogène et ne varie que par l'épaisseur des niveaux (couches de terre arable, limon et argile). Dans les parcelles prospectées, la terre arable, en général peu épaisse – entre 0,10 et 0,30 m – repose souvent directement sur des argiles compactes. Une couche de limon brun (épaisseur variant entre 0,20 et 0,50 m) a parfois été observée entre la couche de terre arable et les argiles sur le versant nord-ouest de la parcelle. Quelques sondages plus profonds (entre 0,70 et 2,20 m) ont été effectués de façon à appréhender la dynamique de comblement des sols.

Parmi les sondages réalisés dans les différentes parcelles, seuls les sondages 1, 6, 9, 14, 15 et 17 ont livré des éléments mobiliers épars trouvés dans les colluvions de versant. Tous les autres sondages n'ont révélé la présence d'aucune occupation ancienne.

Jean-Michel Beausoleil

---

## Préhistoire

---

## BRIVE-la-GAILLARDE

### Abri n° 2 de Puy Jarrige

---

L'abri de Puy Jarrige II a été successivement étudié et fouillé par Ph. Lalande, J. Bouyssonie puis par G. Mazières en 1980 et enfin par J.-P. Raynal et P.-Y. Demars qui donnèrent une première description des gravures pariétales en 1985 dans le volume collectif *L'Art des Cavernes* publié par le Ministère de la Culture.

Ayant constaté en 2008, l'existence de gravures plus nombreuses que celles déjà signalées, nous avons envisagé une campagne de photographies et un relevé qui n'a pu avoir lieu faute d'autorisation du propriétaire. La ville de Brive ayant acquis le site (avec le soutien de l'État), l'opération a pu être programmée en 2015. L'étude et le relevé se sont déroulés à l'automne, avec l'aide logistique de la municipalité : aménagement de l'accès, prêt de matériel et installation d'un échafaudage.

La méthode de relevé a consisté en une exploration photographique systématique des parois gravées (850 clichés) suivie par des relevés graphiques par calque sur photos, réalisés dans l'abri, devant les originaux. Les prises de vues ont été réalisées en faisant varier constamment les éclairages dans leur intensité et leurs

orientations : en lumière du jour, à différentes heures de la journée, avec des réflecteurs renvoyant la clarté du jour vers les gravures, avec des lampes Led, enfin avec les projecteurs alimentés par un groupe électrogène.

Cinq motifs principaux ont été identifiés et relevés :

- deux chevaux, n° 1 (0,73 m, haut de 0,17 m) et 2 (0,57 m et haut de 0,31 m) ;
- quelques vestiges de traits gravés (2b) sous le thorax du cheval n°2. ;
- un bison, n° 3, long de 0,30 m et haut de 0,16 m ;
- un cercle échancré n° 4 (0,35 m de diamètre) ;
- une grande figure humaine, n° 5 longue de 1 m ;
- deux traits incisés supplémentaires n° 6, à l'avant de la figure humaine.

**Comparaisons et datation :** (Fig 1 - 2)

Le petit panneau gravé de Puy Jarrige II paraît homogène : la similitude des techniques employées (piquetage localement suivi de régularisation en cannelure, complété par de rares incisions linéaires), les identités stylistiques, la figuration des deux pattes par paire avec



Fig. 1 Vue générale panneau gravé



Fig. 2 Relevé du panneau gravé

tentative de perspective par la séparation des plans des pattes ... révèlent l'unité de l'ensemble.

Le cheval schématique n° 1 réduit à sa courbe cervico-dorsale, sa tête et son poitrail, évoque les chevaux les plus simples (parfois réduits à un protomé) de la grotte des Merveilles à Rocamadour. Le cheval complet n° 2 peut être rapproché des chevaux de Pech-Merle par sa caractéristique silhouette allongée, son ventre pendante et ses pattes courtes.

Le personnage humain (n° 5) est également proche des figures humaines du Quercy central, bien qu'ici nous n'ayons pas affaire à « un homme blessé » ; le profil dorsal, la position des jambes, rappellent clairement les motifs de Cougnac. Cependant le pied en forme de patte de félin avec ses griffes et le dessin du sexe mâle dont le fourreau est attaché au ventre - ce qui évoque un sexe d'animal plutôt que d'homme - affirment l'originalité du personnage de Puy Jarrige.

Finalement, c'est le cercle échancré (motif n° 4) qui inscrit définitivement Puy Jarrige dans le contexte de l'art pariétal du Quercy. Le cercle échancré existe en trois exemplaires à Pech-Merle : deux en tracé digital sur le plafond des Hiéroglyphes et le troisième en dessin linéaire rouge sur le panneau des chevaux ponctués. Ce dernier élément est particulièrement intéressant car il fait partie des premiers dessins rouges sous-jacents aux dessins des chevaux et des mains; il est partiellement recouvert, en effet, par le poitrail du cheval de droite, qui a été daté au radiocarbone de 24640 +/-390 ans BP (GIFA 95357) calibré 29 550-27 900 ans cal BP ( lettre de Gif sur Yvette, H. Valladas, du 24-07-2015).

Ce cercle rouge de Pech-Merle dont mon relevé du panneau a mis en évidence l'échancrure, est donc antérieur à 29 000 -27 000 ans... Il appartient à une phase ancienne du Gravettien. C'est pour l'instant la seule datation objective des cercles échancrés du Quercy (Lorblanchet 2010 p.134-135).

Nous avons relevé 44 exemplaires de ces cercles

échancrés parmi les gravures de la grotte de Roucadour (Lot) où ils sont associés à des Mégacéros, des félins, des mamouths, des chevaux et des mains négatives, eux aussi clairement gravettiens. Nous retrouvons d'autres exemplaires de ces cercles échancrés parmi les gravures de la grotte de Cussac (Dordogne).

Ainsi notre étude nous amène à conclure que l'abri sous roche de Puy Jarrige II présente un petit

ensemble pariétal gravettien qui s'inscrit dans le contexte de l'art pariétal archaïque quercynois (Cussac elle-même est quercynoise). Ces gravures peuvent donc être mises en relation avec les niveaux archéologiques révélés par les fouilles qui ont été successivement conduites dans cet abri.

Michel Lorblanchet

Préhistoire

## BRIVE-la-GAILLARDE

### Grotte Bouyssonie

La Grotte Bouyssonie a été découverte en 2005 par Th. Bismuth lors de travaux d'aménagement, suivis dans le cadre d'une prospection attentive d'une zone sensible et d'un recensement des cavités par GPS. Les grottes Bassaler et Boyer se trouvent en effet à quelques dizaines de mètres de la grotte Bouyssonie. Son remplissage a fait l'objet d'un diagnostic en 2006 par L. Detrain de l'Inrap qui a établi les premières bases de la séquence stratigraphique : des occupations aurignaciennes et gravettiennes dans la partie aval du talus, un niveau magdalénien et des indices de Solutréen à l'aplomb du porche actuel. Après une première campagne de fouille en 2008, une opération programmée s'est déroulée entre 2009 et 2011.

Dans le cadre d'un deuxième programme triennal, deux opérations ont eu lieu en 2013 et 2015. A l'aplomb du porche actuel, un sondage d'un mètre carré (L12) est ouvert pour mieux comprendre la relation stratigraphique entre les niveaux magdaléniens. Ils retranscrivent une évolution de la ligne d'accumulation des dépôts et présentent des pendages opposés : vers la cavité pour le plus ancien (observations P. Bertran, A. Lenoble), vers l'extérieur pour le plus récent. Les relations stratigraphiques entre ces différents horizons sont en cours d'évaluation. Un projet d'aide à la publication est en cours (2016-2017) pour l'ensemble tardiglaciaire (M. Langlais, coord.). Il apportera notamment des données complémentaires sur les matières premières siliceuses (V. Delvigne) et la fonction de l'équipement lithique (J. Jacquier). Sous cet ensemble attribué au Magdalénien moyen, un nouvel horizon a été reconnu au cours de cette campagne. D'après M. Langlais, l'industrie lithique (notamment par la présence de minces lamelles dextrogyres, à retouches marginales dextres) peut être rapportée à la transition Badegoulien récent-Magdalénien inférieur. La fouille de ce niveau très riche permettra de mieux documenter un techno-complexe en cours de définition depuis une quinzaine

d'années, dans une région comprenant peu d'occurrences. Dans ce secteur, la fouille demande à être poursuivie pour vérifier la position du Solutréen repéré dans une mince fenêtre lors du diagnostic de l'Inrap en 2006 et principalement matérialisé par une pointe à cran caractéristique.



Bouyssonie, coupe frontale. Cl. E. Lesvignes

La principale zone de fouille en extension porte sur la partie antérieure de la séquence (bandes 17 et 18). Quatre nappes de vestiges ont pour l'instant été reconnues. La nappe 4, en cours de fouille, a livré une industrie lithique abondante, réalisée essentiellement sur silex provenant des formations crétacées de Dordogne. Plusieurs marqueurs ont été identifiés par L. Klaric évoquant des occupations qui se sont déroulées durant les phases moyennes et récentes du Gravettien : burins de Noailles, microgravettes abondantes, lamelles de la Picardie, burins polyédriques. Toute l'attention est alors portée à évaluer la cohérence des nappes de vestiges. A. Lenoble a ainsi reconnu plusieurs indicateurs paléo-environnementaux qui ont eu des impacts d'intensités variables sur la préservation de ces nappes. Certains indicateurs ont pu être mis en relation avec les cycles climatiques à plus grande échelle (Lenoble et al., 2012, Afeq). Ces niveaux ont livré également une très grande quantité de restes végétaux carbonisés qui

permettent d'appréhender ces évolutions paléo-climatiques à une échelle locale. Plusieurs dizaines de taxons ont ainsi été identifiés par J. Chravzez. Les conditions de préservation des vestiges fauniques semblent très variables au sein de ces formations de grès. Dans ce secteur du site, deux mètres carrés concentrent plusieurs centaines de micro-fragments d'os carbonisés. Les plus grands, ne dépassant que rarement le module centimétrique, confirment la présence du Renne, établie par C. Beauval. La base de

la nappe 4 a été atteinte sur une grande partie de la surface fouillée. Elle repose sur un cryosol (Cr3).

La fin de l'exploration de la nappe gravettienne permettra dès la prochaine campagne d'atteindre un niveau caractérisé par des pointes de Font-Yves. La position de ces pièces originales constitue un point d'ombre important dans la séquence régionale.

Damien Pesesse

## **BRIVE-la-GAILLARDE, SAINT-PANTALÉON-de-LARCHE** Ancien aérodrome (ph. 2)

*Préhistoire – Moyen Âge*

L'opération de diagnostic archéologique a été motivée par le projet d'une grande ZAC sur l'emplacement de l'ancien aérodrome de Brive Laroche (phase 2), qui couvre une surface de près de 89 hectares, au sein d'une zone d'activité déjà très aménagée sur les communes de Brive-la-Gaillarde et Saint-Pantaléon de Larche. Une première phase réalisée sur l'ancien abattoir de Brive-la-Gaillarde (phase 1) en 2013 par l'Inrap a permis de sonder 4 hectares des parcelles avoisinantes, immédiatement à l'est du projet.

La situation géologique est très sensible puisque des indices archéologiques, notamment préhistoriques, sont régulièrement découverts au sein des formations sédimentaires des basses terrasses, et encore plus favorables dans le cadre de confluence de plusieurs rivières, d'autant plus que l'aménagement concerne la rive gauche de la confluence de la Corrèze et de la Vézère. La vallée ainsi formée est fortement élargie par la conjugaison de la dynamique alluviale des deux grandes rivières et des vallées secondaires de la « Courolle » et « Planchetorte ». Elles ont ainsi influé sur la dynamique sédimentaire par des tronçatures et des accumulations sédimentaires.

La formation de paléo-chenaux, de dépressions et de replats est le résultat direct de cette évolution. L'arrêt de fonctionnement des chenaux a entraîné progressivement un colmatage sédimentaire, d'où la formation de dépressions fermées. En parallèle, des replats s'organisent et marquent d'autant plus le paysage favorisant les implantations humaines sur des secteurs propices notamment des occupations paléolithiques qui s'installent avant le comblement des paléo-chenaux. Des dépressions se forment peu à peu à la fin de la seconde moitié de l'Holocène. C'est sur les marges de ces zones humides ou mares que

s'installent en général les occupations humaines. Toutefois, le paysage actuel est le résultat d'un fort aménagement moderne qui a entraîné une régularisation de la surface du sol nécessaire à la construction de l'aérodrome dans les années 1950. Dans un tel contexte, la découverte d'artefacts est d'autant plus compromise que des secteurs entiers du projet ont connu des phases importantes de déblais et remblais qui ont pu affecter les processus sédimentaires et la conservation des vestiges.

La phase de sondages mécaniques s'est déroulée du 16 mars au 7 mai 2015 avec deux équipes. 302 tranchées ont ainsi été réalisées sur une surface accessible de 274 017 m<sup>2</sup> : le diagnostic a révélé l'existence d'un indice paléolithique avec une industrie sur quartzites et silex taillés et une occupation médiévale. De plus, de nombreuses pièces lithiques ont été découvertes au sein des sondages sous forme d'épandage, sans organisation notable, attribuées au Paléolithique moyen. Sur une zone de « replat plus protégé », une occupation du Paléolithique a donc été découverte, matérialisée par une centaine de pièces taillées, essentiellement sur quartzite, réparties au sein de sept tranchées sur un peu plus d'un hectare : les caractères typo-technologiques correspondent à un faciès du Paléolithique moyen.

Au sud de l'emprise, un indice médiéval a été repéré au sein d'une dizaine de tranchées sur un peu moins de deux hectares. Ces dernières ont révélé une trentaine de structures en creux, fossoyées et un puits. Seules quelques-unes ont livré du mobilier archéologique permettant d'attribuer cette occupation au bas Moyen Âge. Certaines structures ont été affectées par les aménagements modernes. Toutefois, une certaine organisation spatiale des vestiges semble prendre

forme notamment avec un alignement de trous de poteau qui laisse envisager la présence d'un bâtiment ; la découverte d'un puits et de plusieurs fossés vient conforter l'idée d'une occupation distincte.

Une troisième phase est prévue au premier trimestre 2016 afin d'évaluer le potentiel archéologique des secteurs non sondés lors de la phase 2. Cette dernière

investigation permettra sans doute de compléter les données déjà recueillies et pourquoi pas d'apporter des éléments nouveaux qui confirmeraient la forte probabilité de traces d'occupations anciennes à la confluence de la Corrèze et de la Vézère.

Sophie Defaye

*Antiquité*

## BUGEAT

### Le Champ du Palais

La campagne de 2015 s'inscrit dans le cadre du PCR sur l'Habitat rural antique en moyenne montagne corrézienne. Elle fait suite aux campagnes de prospections géophysiques menées en 2014 qui avaient notamment mis en évidence l'emprise globale de la *pars urbana* de la villa mais également une petite anomalie quadrangulaire située en bordure sud du plateau où se développe l'occupation antique.

L'objectif était de définir la nature des éléments perçus dans ce secteur du plateau. Un sondage d'une superficie de 100 m<sup>2</sup> a donc été implanté au niveau d'un des angles de l'anomalie. La fouille a révélé la présence d'une occupation de la première moitié du III<sup>e</sup> s. de notre ère constituée d'un bâtiment quadrangulaire fortement arasé. Ce bâtiment devait être ceint d'une structure fossoyée qui devait faire office de caniveau (fig. 1). À la suite de la destruction du bâtiment probablement

par un incendie, les fossés ont servi de dépotoirs. Ces fossés venaient partiellement recouvrir une occupation antérieure constituée d'un foyer et de quelques trous de poteau. Aucun élément mobilier ne permet de dater cette première occupation mais une datation radiocarbone effectuée sur le foyer donne une date comprise entre 359 et 172 avant notre ère.

En parallèle de ce sondage, une campagne de prospection géoradar a été effectuée par AGC sur l'emprise de la *pars urbana* de la villa. Malheureusement la nature du substrat et la présence d'un épais niveau de démolition ne permettent pas d'obtenir un plan détaillé de l'organisation des bâtiments. En revanche elle confirme l'emprise globale déjà mise en évidence en 2014.

Aurélien Sartou

*Protohistoire – Antiquité*

## CORRÈZE,

### SAINT-PRIEST-de-GIMEL

Rioux el Vert, Roc Chaumilly

La présente opération a été motivée par le projet de construction d'une centrale photovoltaïque par le groupe EDF/EN/France, sur une superficie totale de 756 000 m<sup>2</sup> répartis sur les communes de Saint-Priest-de-Gimel et Corrèze, à 15 km au nord-est de Tulle. Le diagnostic réalisé de décembre 2015 à février 2016 ne concernait qu'une première phase d'une superficie de 259 100 m<sup>2</sup>.

Sur une surface ouverte totale d'un peu plus de 17 000 m<sup>2</sup>, seules cinq structures ont été mises au

jour. La présence d'un tumulus, déjà reconnu, situé dans l'angle nord-ouest de cette phase, laissait présumer la présence d'autres structures de même nature ou de même datation, en l'occurrence de l'âge du Fer. C'est ainsi qu'un second tumulus (fig. 1), d'un diamètre de l'ordre de 8 m, a été mis au jour lors d'une opération de dessouchage et, par la suite, partiellement dégagé en surface. La disposition des pierres, en place sous le niveau d'humus, permettait d'envisager un bon état de conservation de son architecture.

La seconde occupation se rattache à la période

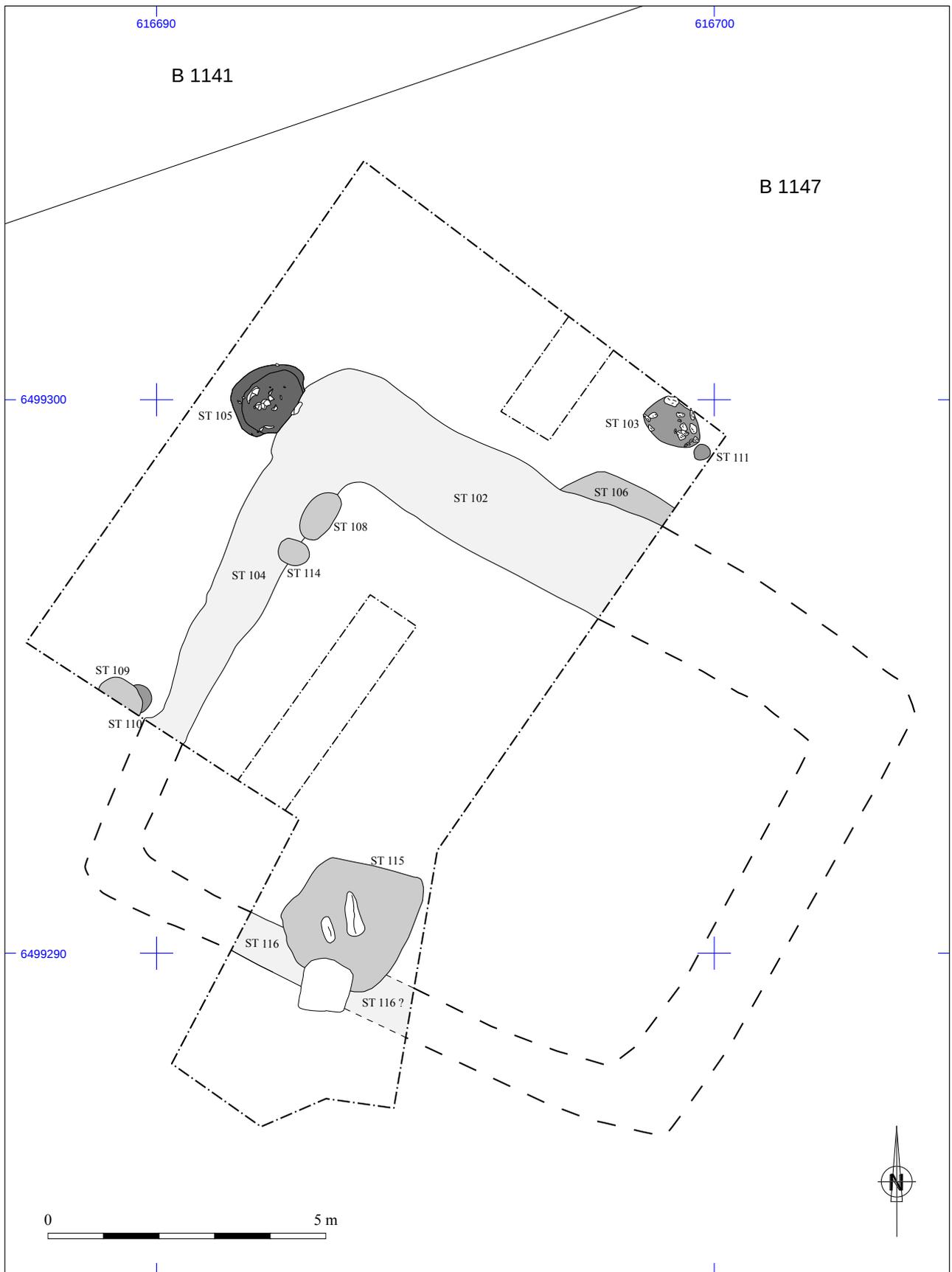


Fig. 1 Plan des vestiges mis au jour lors du sondage de juillet 2015 © Éveha



Fig. 1 Vue générale de la structure F15 (tumulus). Cl. Anne-Aimée Lichon, Inrap



Fig. 2 Ébauche de meule circulaire sur un affleurement de granite. Cl. Anne-Aimée Lichon, Inrap

antique et consiste en trois structures, dont deux structures linéaires, peu profondes (segments de fossés, larges ornières ?) et une troisième, qui couvre une surface de moins de 10 m<sup>2</sup>. Celles-ci se caractérisent par la présence presque exclusive de fragments d'éléments de couverture, *tegulae* et *imbrices*, et quelques blocs de granite pour la dernière, éléments qui pourraient laisser supposer que nous nous trouvons en présence de l'effondrement/ démolition

d'une structure couverte tel un petit bâtiment. La dernière structure correspond à l'ébauche d'une meule (fig. 2), d'un diamètre de 1,47 m, partiellement dégagée du socle granitique affleurant, de datation indéterminée mais qui, de par ses proportions, se rattacherait à une période postérieure à l'époque médiévale, voire à l'époque moderne.

Anne-Aimée Lichon

Moyen Âge - Moderne

## CUREMONTE Châteaux

L'intervention archéologique qui s'est déroulée du 10 au 19 mars 2015 prend place dans une campagne de restauration des murs de clôture et de soutienement de l'enceinte des châteaux, sous la maîtrise d'œuvre de Stefan Manciulescu, Architecte en chef des Monuments historiques. Ces travaux étaient destinés à consolider certaines parties de murs présentant des problèmes structurels importants, et à drainer l'intérieur de l'enclos castral, au nord de la « chartreuse » (fig. 1). Pour cette raison, un suivi de travaux et un relevé orthophotographique de l'enceinte ont été prescrits par le Service Régional de l'Archéologie.

Certes limitée dans le temps, cette opération archéologique a abouti à des résultats très prometteurs quant au potentiel archéologique du sous-sol de l'enclos castral de Curemonte. L'étude a permis de distinguer trois grandes périodes de construction et de reconstruction.

Les principaux témoins de la phase 1 sont deux murs à double parement découverts à environ 0,30 m en



Fig. 1 L'enceinte du château de Curemonte, vue depuis le nord-est (section de la chartreuse) Cl. D. Palombas-Odile, Hadès, 2015

dessous du niveau de circulation extérieur de la terrasse actuelle (fig. 2). Ils seraient des vestiges d'une enceinte construite durant la période médiévale. Malgré les nombreuses incertitudes qui entourent la compréhension de cet ouvrage, sa découverte apporte un éclairage tout à fait inédit sur la configuration de l'enclos castral de Curemonte. Si nous savions, par

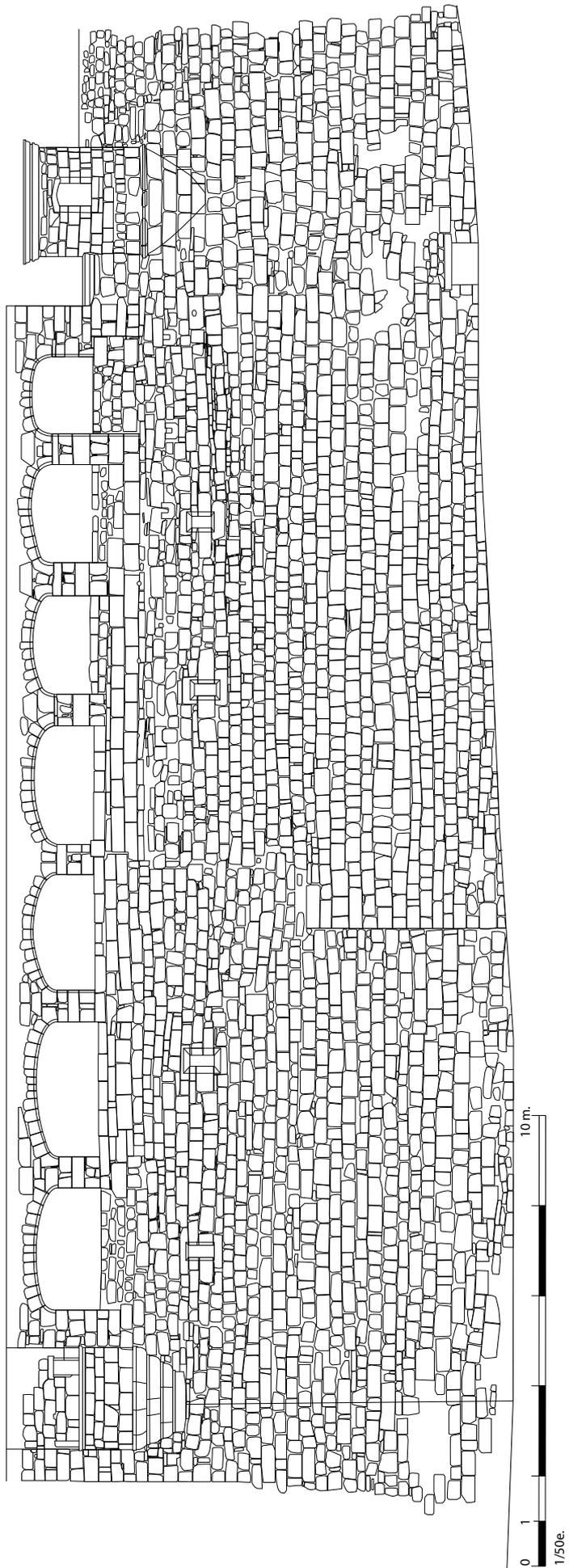


Fig. 3 Relevé de l'enceinte des châteaux, partie 3 (sous la chartreuse). Ortho-photographie M. Carnivet ; DAO D. Paloumbas-Odile, Hadès, 2015



Fig. 2 Le mur à double parement nord Cl. D. Paloumbas-Odile, Hadès, 2015

le croisement des textes et de l'analyse architecturale des murs d'enceinte, que ceux-ci avaient été profondément reconstruits à la fin du Moyen Âge, nous ignorions le fait qu'un ouvrage antérieur existait, et qu'il était situé en retrait de l'enceinte actuelle.

L'édification d'une nouvelle enceinte vers 1500-1600 constitue le fait principal de la phase 2. Probablement bâtie en plusieurs étapes, cette clôture a nécessité la destruction de la fortification médiévale, ce dont attestent les plus anciens remblais de démolition mis au jour.

Durant l'Époque moderne, l'enclos castral de Curemonte fit l'objet d'importants travaux, qui concernèrent en particulier les niveaux de sol extérieurs. Le pavage retrouvé à proximité de la « chartreuse » serait contemporain de cette période (phase 3).

Ces données confirment, s'il était besoin, tout l'intérêt des suivis archéologiques sur les chantiers des monuments historiques. Cependant, il faut bien admettre que l'interprétation des découvertes réalisées à l'occasion de cette opération reste lacunaire. Ce constat rappelle qu'il existe un écart encore très (trop ?) important, sur de très nombreux sites castraux (et ecclésiastiques) de la Corrèze, entre les données archéologiques et les données textuelles, en particulier pour tout ce qui a trait aux périodes « hautes » du Moyen Âge. Pour cette raison, on ne manquera pas de souligner l'apport que présenterait l'ouverture de nouveaux sondages à l'intérieur de l'enclos, ceci dans le but de vérifier l'état de conservation des vestiges de l'ancien castrum de Curemonte. Il semble que le travail d'orthophotographies et de relevés de l'enceinte, demandé par le Service Régional de l'Archéologie (fig. 3), puisse être l'occasion de prolonger cette étude, dont le point d'orgue serait assurément le lancement d'une opération de fouille programmée.

Dimitri Paloumbas-Odile

## LAPLEAU

### Gibarneix et Champ du Mas

A la suite d'une demande d'autorisation d'extension de la carrière de Lappleau, aux lieux-dits Gibarneix et Champ du Mas, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de près de 2,5 ha, correspondant à la première phase de l'extension. Le terrain occupe l'échine d'un plateau étroit entre deux vallées encaissées où s'écoulent actuellement deux ruisseaux dont les versants deviennent vite abrupts.

Les informations sur le patrimoine archéologique de la commune sont rares. Toutefois, en 1964, une sépulture à incinération gallo-romaine a été découverte au lieu-dit « Cerisou » près d'Aix, sur une parcelle exploitée depuis par la carrière. Dans un coffre en gneiss de plan carré ont été retrouvés un petit vase entier, des résidus de la crémation ainsi que des fragments de céramiques sigillée et commune. Malgré la proximité de cette tombe apparemment isolée, le diagnostic n'a révélé aucun indice de site gallo-romain ou d'une autre période et ce, malgré une reconnaissance

satisfaisante de l'emprise prescrite. En effet les trente-quatre tranchées ouvertes représentent 7,6 % de la surface à évaluer.

Deux fossés ont été mis au jour. Ils témoignent probablement d'activités agraires (parcellaire et/ou drainage), sans qu'il soit possible de les dater. Ils ne correspondent pas à des limites parcellaires représentées sur le cadastre dit napoléonien de 1837. Le premier orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est a été observé sur 84 m de long sur la partie la plus plane de l'emprise. Il mesure 1 à 2,30 m de large et 0,40 m de profondeur. Son creusement présente des bords évasés et irréguliers et un fond plat. Son remplissage supérieur comprend beaucoup de gros blocs de quartz. Le fond du creusement est composé d'un mélange de cailloux et galets de quartz en forte quantité avec un sédiment sablo-limoneux gris.

Situé sur le versant est de l'emprise, le second fossé est orienté sud-ouest/nord-est. Il mesure entre 0,50

et 1 m de large pour une profondeur de 0,20 m. Son comblement sablo-limoneux brun-gris n'a livré aucun mobilier. Par ailleurs de nombreuses traces de chablis récents rencontrés sur des parcelles actuellement en

prairie démontre l'existence de plantations dans un passé récent (bois ?, verger ?).

Catherine Roncier

## MALEMORT-sur-CORRÈZE

Rue de la Libération

Dans le cadre du projet de construction de deux bâtiments commerciaux au 23 de l'avenue de la Libération à la sortie est du bourg de Malemort, un diagnostic archéologique a été prescrit. Cet aménagement intervient au nord de la rivière Corrèze, à 160 m du cours d'eau et en bordure immédiate de la plaine alluviale. Du matériel archéologique protohistorique avait été identifié à faible distance, ainsi qu'une nécropole antique et des vestiges de la période médiévale.

Du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2015, sept larges et longs sondages ont donc été ouverts au travers de la parcelle en partie en prairie, en partie anciennement boisée ou en taillis/ronciers. Près de 6,5 % de la surface prescrite a été sondée, révélant une seule structure, une source aménagée et maçonnée. D'après des habitants du secteur, les femmes venaient encore y laver leur linge, il y a à peine quelques décennies. L'aménagement était composé de pierres de grès maçonnées et de dalles de schiste en guise de base et de couverture.

En ce qui concerne le mobilier, de rares petits fragments de terres cuites architecturales ont été découverts, ainsi que 3 tessons érodés de céramique commune claire, dont un fond. Le tout reste indatable et aucune structure n'était associée à ce matériel. Il pourrait néanmoins témoigner d'une occupation historique à proximité ou en contre-haut. L'une des couches du sous-sol était riche en gros blocs de grès qui pourraient correspondre aux déchets de la carrière qui a existé dans cette parcelle.

Malgré la réalisation de sondages profonds, les niveaux de cailloutis alluviaux n'ont jamais été atteints. Il est probable que l'on se trouve ici en limite, mais en dehors, de la vallée de la Corrèze et de ses dépôts. L'emprise sondée n'a pas livré de vestiges d'installation humaine ancienne, mais la riche occupation, au cours du temps, de la vallée de la Corrèze et de ses abords, nécessite une attention archéologique toute particulière.

Christophe Maniquet

## MALEMORT-sur-CORRÈZE

Rue Alfred de Musset

*Préhistoire - Protohistoire*

La réunion des parcelles impactées par le projet d'Ehpad sur la commune de Malemort-sur-Corrèze totalise une surface de près de 1,7 ha. L'ouverture de sondages mécaniques, 29 au total, a permis d'éclairer nos connaissances sur le potentiel archéologique du versant méridional de la vallée de la Corrèze, non loin et en amont du lieu-dit *Le Jassou* ayant, par le passé, livré des artefacts en lien avec une industrie moustérienne de tradition acheuléenne.

S'il est vrai que les indices archéologiques mis au jour lors de notre opération de diagnostic restent faibles au regard de l'emprise sondée, il n'en demeure pas moins que leur présence atteste d'une occupation ancienne

de cette partie du versant, en contexte topographique de zone basse et de zone haute bien défini. D'un côté, la matière première issue de la terrasse alluviale de la Corrèze a sans aucun doute favorisé la fréquentation des hommes du Paléolithique avec du mobilier lithique qui renvoie à une activité de débitage sur quartz et quartzite. De l'autre, le sommet de crête témoigne d'une occupation ultérieure à caractère domestique, semble-t-il, au cours de la phase moyenne du Premier âge du Fer (entre la fin du VII<sup>e</sup> s. et la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Au regard des informations révélées par les différentes études du mobilier protohistorique (fig. 1), on se gardera d'interpréter le contenu de la fosse F1 comme faisant partie d'un dépôt. En l'état, le corpus céramique piégé

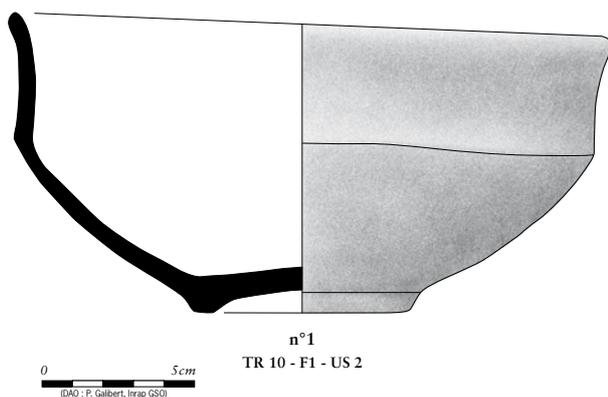


Fig. 1 Écuille carénée mis au jour dans la fosse F du sondage TR.10. Phase moyenne du Premier âge du Fer

dans le comblement qui scelle l'utilisation de la structure s'apparenterait plutôt à du rejet, aussi restreint soit-il quantitativement. En revanche, compte tenu de la localisation de ce type d'indices en limite méridionale de l'emprise, on peut se poser la question d'une extension de l'occupation sous la route actuelle et au-delà, sur le replat observé dans la parcelle voisine encore en prairie. Il s'agira, à terme, de circonscrire la présence d'un possible site archéologique se rapportant à cette période, au cours d'une phase Hallstatt D1 voire D2, et d'en préciser la nature dans le cas d'un éventuel aménagement futur.

Xavier Bardot

## MALEMORT-sur-CORRÈZE

### Chemin de Novert

Le projet de lotissement dans le secteur de la Ménette sur la commune de Malemort est à l'origine d'une prescription de diagnostic à l'emplacement de deux parcelles cadastrales contiguës correspondant à une emprise totale de 10 295 m<sup>2</sup>, soit un peu plus de 1 ha. Les 13 sondages réalisés au début de l'année 2016 n'auront malheureusement pas permis de statuer sur une réelle occupation archéologique ancienne, malgré la présence avérée de deux structures isolées, dont un mur de terrasse maçonné. Compte tenu de la déclivité

prononcée du terrain et de la nature hydromorphe des formations sédimentaires de surface, il a été difficile voire impossible de mener à bien nos investigations à cet endroit du bassin versant de la vallée des Saulières. Il existe néanmoins sur ces parcelles un bruit de fond, avec essentiellement des restes matériels de terre cuite architecturale qui reste, en l'état, lui-même difficile à caractériser d'un point de vue de la chronologie.

Xavier Bardot

Protohistoire

## NAVES

### Cézarin Est

Le Conseil régional du Limousin a pour ambition de construire des boxes à chevaux au lieu-dit Cézarin Est, dans la commune de Naves, sur une surface d'environ 155 m<sup>2</sup>. Ce projet est situé à quelques centaines de mètres du fameux sanctuaire gaulois et gallo-romain des Arènes de Tintignac, et dans une zone où du matériel archéologique a été collecté lors de prospections pedestres et de divers diagnostics préventifs. Un diagnostic a donc été prescrit par le SRA, non seulement sur le lieu de la future construction, mais sur toute la partie non bâtie de la parcelle cadastrale D1349, c'est-à-dire une superficie de 19 000 m<sup>2</sup>.

Vingt-et-un sondages ont été ouverts, représentant 2 349 m<sup>2</sup>, soit près de 12,33 % de la surface accessible, mais seulement 5,4 % de la surface totale prescrite. La zone accessible la plus au sud de l'emprise à sonder, à l'emplacement de la future construction, s'est révélée totalement vierge de structures archéologiques, tout comme la partie nord-est de l'emprise, en partie sommitale du plateau qui rejoignait initialement le village de Cueille au nord-est, avant d'être entaillé par la très large cavée de l'autoroute A89. On aurait pu, dans un tel contexte, imaginer une occupation de grande ampleur sur ce sommet qui offre un panorama exceptionnel dans toutes les directions.

Les structures archéologiques mises au jour, au nombre de 87 (38 trous de poteau, 31 fossés et 18 fosses), se réunissent donc dans la partie nord-ouest de l'emprise, sur la partie haute du versant descendant vers le ruisseau de la Vigne à l'ouest. Elles se répartissent en deux groupes, peut-être non contemporains, de part et d'autre d'une cavée de voie orientée nord-est/sud-ouest. Cette dernière, visualisée sur une cinquantaine de mètres de long, mesure entre 4,40 m et 8 m de largeur et plus de 1 m de profondeur. Son fond plat est tapissé de petites pierres associées à quelques tessons d'amphore. Le comblement de cette cavée s'est révélé relativement riche en morceaux usés d'amphore vinaires gréco-italiques, mais intégrait aussi des fragments de terres cuites architecturales gallo-romaines.

Les deux occupations dégagées respectivement au nord et au sud de cette voie, sont matérialisées essentiellement par des fosses et des trous de poteau. Ces derniers témoignent de l'existence de constructions (habitations, annexes, greniers, palissades...) en terre et bois, mais restent difficiles à dater, en particulier pour l'occupation méridionale, car très pauvres en mobilier.

Ponctuellement, un ensemble de plus gros trous de poteau pourraient avoir appartenu à un bâtiment imposant dont il est difficile de définir le rôle dans le cadre de ce diagnostic. D'autres ensembles de trous de poteau, plus petits et alignés, pourraient avoir reçu des palissades. En revanche, aucun fossé ne peut être interprété comme un tronçon d'enclos tels que ceux qui ont pu être mis en évidence dans le village de La Geneste ou dans la ZAC de Cézarin voisine.

Si la majorité des structures était vierge ou avare en mobilier, il semble que cette occupation puisse tout de même être placée à La Tène D2, c'est-à-dire essentiellement dans le 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Elle est sans doute à rattacher à celle qui avait été repérée dans les sondages archéologiques réalisés en 1998 sur le tracé de l'autoroute A89, à proximité immédiate.

Ce diagnostic permet ainsi de compléter les informations archéologiques sur l'occupation du sol en périphérie du sanctuaire gaulois et gallo-romain de Tintignac et de mieux percevoir le contexte dans lequel celui-ci s'est développé et a évolué.

Christophe Maniquet

## NOAILLES

### Lamouroux

*Moyen Âge*

Lamouroux fait partie d'un des nombreux sites troglodytiques du Bassin de Brive. Leur cartographie précise reste encore à établir et leur contexte à définir. De l'ensemble de ces sites, Lamouroux est, de loin, le plus vaste. La falaise de grès triassique (grès rouge) d'une longueur de 250 m pour une hauteur de 25 m dans lequel il a été façonné, compte 85 cellules de tailles et de formes variables (fig.1). Parmi elles, deux cellules, les n° 22 et n° 15, situées dans le secteur 2, présentent des vestiges d'enduit peint et de mortier pariétaux, très endommagés.

Une première étude avait été réalisée en 1999-2000, dans le cadre d'une maîtrise universitaire. Elle mettait l'accent sur les secteurs 1 et 3 et sur les sources anciennes. Les données livrées par ces dernières suggéraient une occupation dès les XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. mais le mobilier datant récolté dans les structures en creux des sols ne permettait pas de remonter avant le XIV<sup>e</sup> s. Cependant, les cellules fouillées en 1999-2000 présentaient des complements faibles, sans stratigraphie réelle.

L'opération de sondage de 2015 a été axée sur le groupe de cellules (20-21 et 22) au sein duquel se

trouvent les vestiges d'enduit peint. L'objectif de l'opération était double ; d'une part, procéder à l'étude de l'enduit peint de la cellule 22 (fig.2) en le comparant aux restes très partiels et endommagés de la cellule 15, témoin rare d'un décor sur ces sites très érodés ; d'autre part, réaliser un sondage afin d'obtenir une séquence stratigraphique si possible accompagnée de matériel datant et de fragments d'enduit détachés des parois.

L'opération dont l'étude de l'enduit peint (relevés et prélèvements) effectuée par Bénédicte Palazzo-Bertholon, s'est déroulée sur trois semaines. Deux sondages ont été ouverts : l'un de 4 m sur 1,5 m en avant des cellules 20 et 21 et dans l'espace de la C20, l'autre, de 1,70 m sur 1 m à l'angle nord-ouest de la cellule 21. Les niveaux supérieurs du premier sondage sont caractérisés par la présence des blocs d'effondrement du plafond rocheux survenu à la suite d'un violent orage en 1837. Une fois leur relevé effectué, ces blocs ont été cassés pour fouiller les niveaux inférieurs.

Le potentiel sédimentaire a pu être confirmé. Plusieurs phases de comblement et d'occupation ont pu être

prises en évidence dans les deux sondages avant d'atteindre le substrat rocheux (fig.3). Ce dernier a livré de nouvelles structures creusées. Toutefois, aucun fragment d'enduit peint n'a été découvert. Les deux sondages ont livré du matériel, surtout céramique, parmi lequel un seul élément datant a été identifié, dans l'US9010 du sondage 1. Il s'agit d'une anse de cruche avec glaçure brun/vert attribuable au XIV<sup>e</sup> s. Un tesson recouvert de glaçure brun/vert a également été découvert dans l'US9024 du sondage 2.

L'US9010 n'est cependant pas la plus ancienne. Elle recouvre l'US9011 qui a été retrouvée sur toute la surface au sol du Sondage 1 Est. Ces deux couches comblent alternativement les creusements du sol rocheux. Localisés dans la cellule 20 et en avant de cette dernière, ils ont pu être attribués à l'une ou l'autre de ces phases, du moins en ce qui concerne leur comblement. Leur creusement peut, en effet, avoir été réalisé à la même époque. En prolongeant le raisonnement en 3 dimensions, car les cellules présentent quantité de structures creusées dans leurs 5 ou 6 faces, il a été possible de mettre en corrélation les structures en creux découvertes en fouille avec les parois du plafond et des parois, surtout pour la cellule 20. Ainsi l'UC114 (au sol) dont le comblement correspond à la phase la plus ancienne fonctionne-t-elle avec l'UC161 (du plafond). Par ailleurs, la restitution des structures manquantes correspondant aux négatifs des parois révèle deux cloisons en pan de bois parallèles dans les cellules espacées chacune d'un peu plus d'un mètre environ (la question de leur contemporanéité reste entière). La paroi située au niveau de l'ouverture de la cellule correspond à l'état le plus ancien, mais la fouille n'a pas été menée jusqu'au niveau de la cloison arrière ce qui limite les conjectures sur la datation de cette dernière.

La cellule 22 était entièrement recouverte d'un enduit peint. La frise supérieure constituée de chevrons de couleurs jaune, rouge, rose et blanche, imitant les plis d'une tenture, encadrait vraisemblablement un décor principal dont il ne nous est rien parvenu (fig.2). Le plafond était recouvert de couleur rose sur lequel des formes géométriques, en jaune, étaient peintes. Un dessin du XIX<sup>e</sup> s. (collection du Musée Labencheville de Brive) montre que des carrés et losanges étaient encore lisibles à cette époque alors qu'ils ont totalement disparu aujourd'hui, à l'exception de résidus de couleur. Sa datation est cohérente avec celle du mobilier.

Les minces témoins de l'enduit peint de la cellule 15 correspondent à un décor de faux-joints (faux appareil peint que l'on retrouve fréquemment dans

l'habitat civil et dans les églises au Moyen Âge). Toutes les parois de cette cellule présentent des résidus de mortier. La comparaison des enduits prélevés à différents endroits des cellules 22 et cellule 15 n'a pas révélé de différence notable (matériaux locaux, mise en œuvre similaire) et ils appartiennent vraisemblablement à la même phase d'aménagement. Par ailleurs, le sol de la cellule 22 a subi un traitement à la chaux, tandis que le nettoyage d'une petite zone du sol de la cellule 15 a révélé une réelle couche de mortier conservée dans un angle que l'on peut rattacher à un niveau de sol. La cellule 21, sans aucune structure pariétale et qui présente les négatifs d'une cloison au niveau de son ouverture, a livré au fond du sondage 2 des restes infimes de chaux appliqués sur le sol. Quelques fragments de chaux ont également été trouvés dans une des US les plus anciennes du sondage 2.

Concernant les techniques de construction, des données nouvelles ont donc été apportées. À celles déjà développées, il faut ajouter le pan de bois pour les cloisons dont il reste les négatifs. La restitution des parois de la cellule 20 mais aussi de la cellule 22, qui présente également deux parois parallèles, devrait apporter des données complémentaires. Des empochements localisés sur le rocher entre les ouvertures des cellules 22, 20 et 21 montrent que l'espace habité ne se limitait pas à l'espace interne des cellules mais témoignent d'une partie construite en avant de ces dernières. La question des limites des constructions est donc encore au cœur de la problématique, en plus de la fonction de ces espaces.

L'occupation de cette zone dès le XIV<sup>e</sup> s. est donc attestée. Le maigre matériel découvert renvoie à une occupation domestique sans qu'il soit possible d'en préciser davantage la substance. La cellule 22 correspond à un espace résidentiel d'un certain statut mais le caractère modeste de la mise en œuvre de l'enduit ne permet pas de l'attribuer à la résidence d'une élite. La piste du logis noble subordonné à la famille de Noailles n'est pas écartée mais l'opération de 2015 n'aura pas permis d'étayer cette hypothèse.

D'autres secteurs et bien d'autres cellules avec un potentiel sédimentaire, sans oublier le pied de la falaise, restent à étudier. Toutefois, l'effondrement qui s'est produit fin décembre 2015, dans une zone à l'opposée de celle sondée, est de nature à suspendre, pour une durée indéterminée, les recherches sur le site.

Marion Liboutet

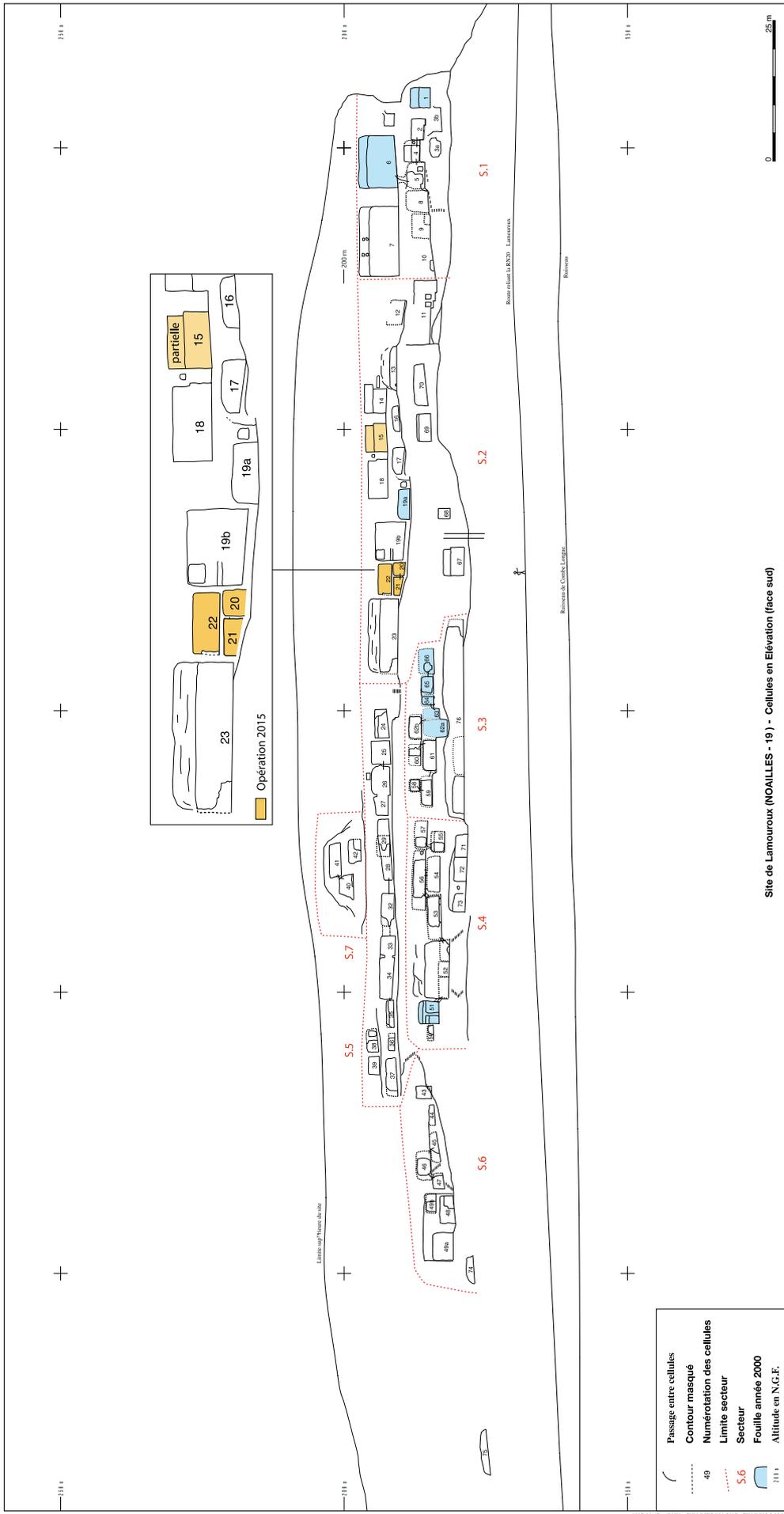


Fig. 1 Élévation générale du site de Lamouroux et localisation de la zone sondée en 2015, (DAO M. Liboutet d'après R. Bernard, Inrap)

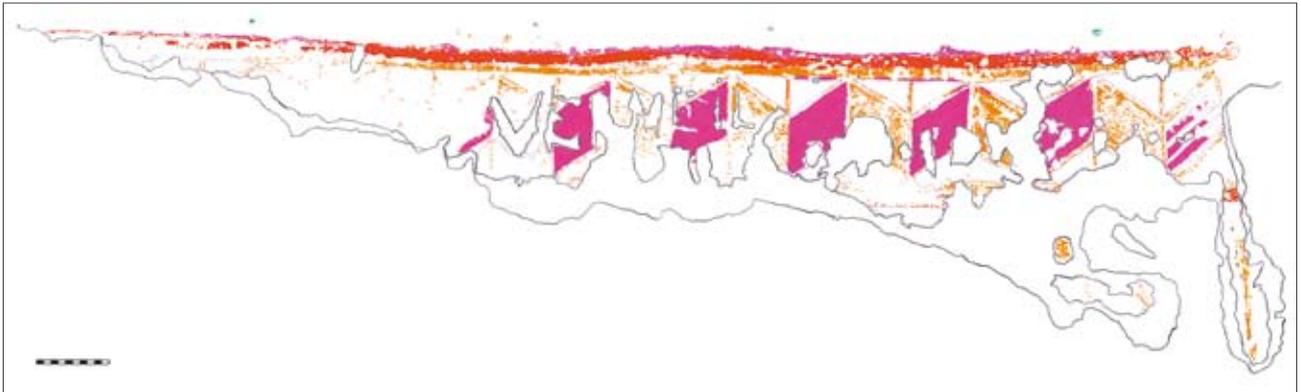


Fig. 2 Lamouroux, relevé de l'enduit peint de la cellule 22, paroi nord. Les couleurs sont exagérées. (B. Palazzo-Bertholon)

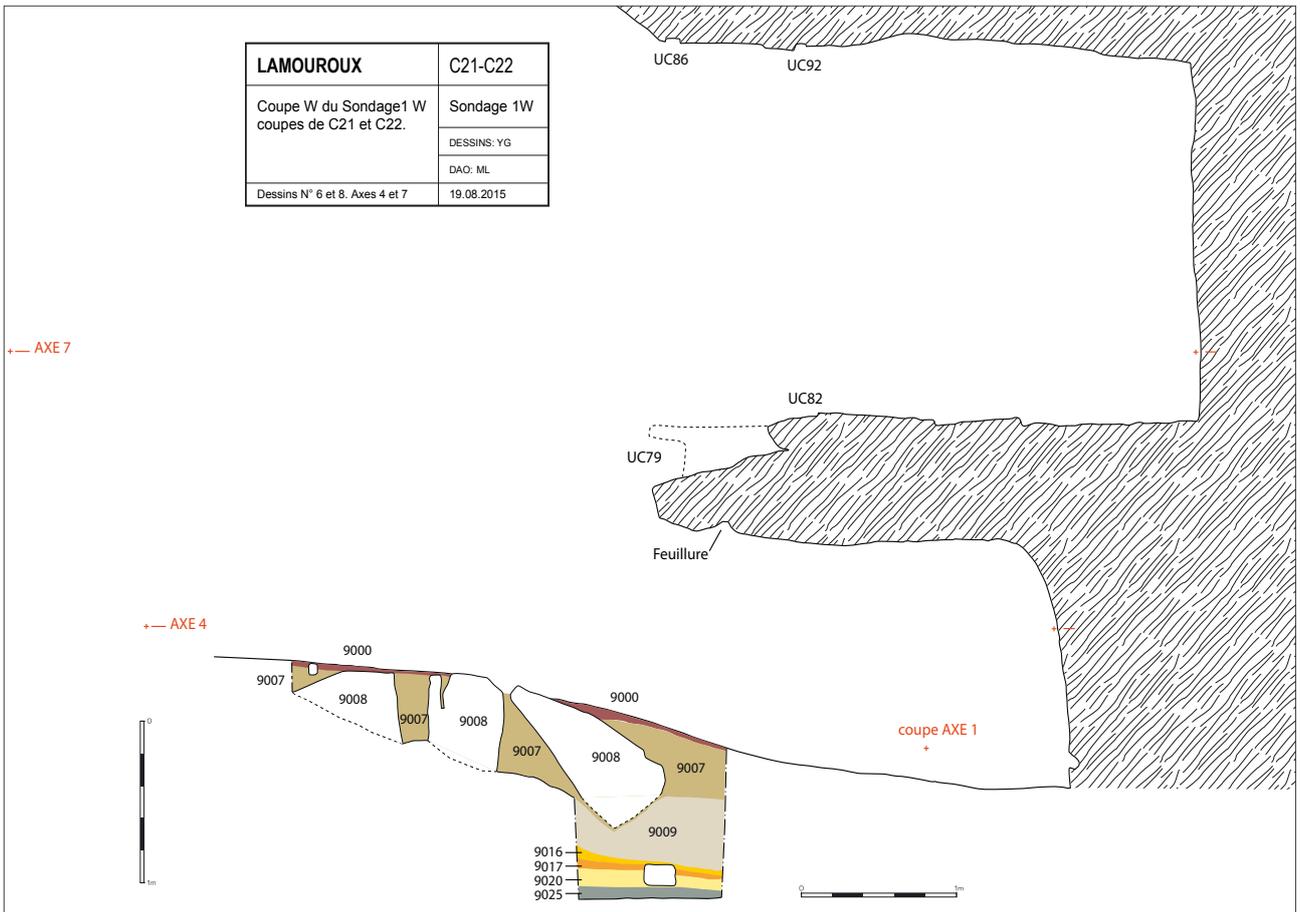


Fig. 3 Lamouroux, coupe du sondage 1Est et des cellules 20 et 22

Depuis le début de l'âge du Fer, le minerai de fer est exploité pour la fabrication des armes, des outils, des parures ou encore des objets de la vie quotidienne. Dès cette période, la technique employée consiste à transformer le minerai de fer en masse de métal brut par un procédé direct qui s'organise en deux étapes principales : la réduction du minerai de fer et les activités de post-réduction (épuration et forge). La première étape du processus de fabrication produit la masse de fer brut et des déchets, les scories. La seconde phase de l'opération a pour objectif le martèlement du métal afin d'en éliminer les impuretés puis de le mettre en forme jusqu'à l'obtention de l'objet manufacturé. De nombreux déchets métallurgiques résultent de cette opération. Ils se présentent sous la forme de scories en calotte, de fragments de scories, de battitures (particules d'oxydes de fer) et de débris métalliques (masses informes ou « gromps », chute de forge, barres, ...). Ces résidus s'avèrent être des sources d'informations considérables pour la compréhension des savoir-faire anciens et pour les études de provenance (recherches du laboratoire TRACES

et de l'institut IRAMAT, depuis 2000). En effet, les inclusions de scorie de réduction présentes dans les débris métalliques sont des marqueurs historiques de l'origine du métal. Lors de la réduction, les éléments chimiques constituant le minerai se divisent et migrent dans la scorie et/ou dans le métal. En analysant la composition de ces inclusions il est possible d'isoler les éléments caractéristiques du minerai et d'en identifier la provenance, puisque la « signature chimique » du minerai dépend du sol géologique dont il est extrait (chaque région géologique a un minerai spécifique). La méthode analytique employée consiste à observer la matrice métallique (microscope métallographique), identifier et localiser les inclusions, et enfin à les analyser (fig. 1). Afin de cerner les réseaux de circulation des matières premières métalliques en Aquitaine gauloise et romaine, plusieurs sites métallurgiques ont été sélectionnés selon le potentiel des données disponibles (Caillaud, à paraître).

Le site de Perpezac-le-Noir / Puy de Grâce est connu, depuis les travaux de l'autoroute A20, pour son activité métallurgique intense. Lors des fouilles de 1996 (Bayen, Best 1996) a été mis au jour un atelier sidérurgique présentant cinq phases d'occupation. La chronologie du site s'échelonne de la fin de l'âge du Bronze à la fin de La Tène. L'apogée de cet atelier semble située autour de 100 av. J.-C. Il est caractérisé par de multiples structures en creux (fosses, trous de poteau, fossés) associées à des structures de combustion. La phase 5, dernière période d'occupation métallurgique datée de la fin de La Tène, est la mieux conservée. Les fouilles ont révélé la présence d'un niveau de sol associé à deux foyers de forge (F62 et F98), à deux fosses charbonneuses et à de multiples aires de combustion. De nombreux déchets de forge ont été découverts à proximité immédiate des vestiges. Il s'agit des scories en calottes, des fragments de scories, des scories en cordons, des fragments de parois et de multiples débris métalliques (masses informes, chutes métalliques, ...), soit un total de 45 kg de déchets sidérurgiques. Une étude paléométallurgique a fait suite au rapport afin d'identifier le véritable potentiel métallurgique du Puy de Grâce (Leroy et al. 1999).

Afin de poursuivre l'étude métallurgique du site et d'intégrer les données à l'échelle de la région de l'Aquitaine antique, une sélection de débris métalliques et de scories est analysée. Les observations métallographiques des scories confirment l'activité de forge intense et permettent d'identifier des techniques de forge spécifique, comme l'ajout de matière siliceuse lors de la forge pour la soudure... En ce qui concerne

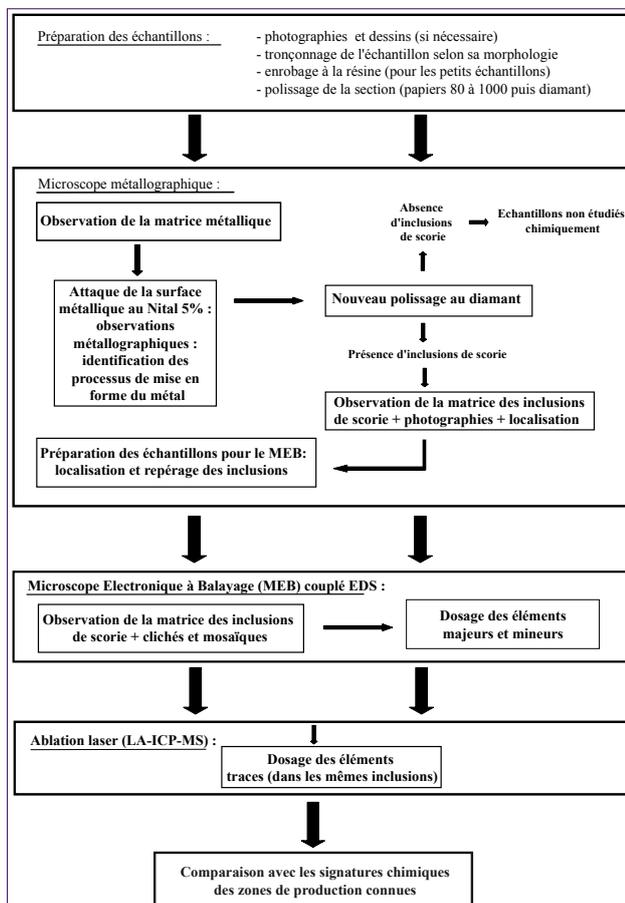


Fig. 1 Description de la méthode analytique employée pour l'étude des résidus métalliques issus de la forge, (DAO : E. Caillaud)

les débris métalliques, ils font l'objet d'une étude analytique plus développée. Les échantillons sont photographiés, dessinés si nécessaire, mesurés puis tronçonnés et polis afin d'obtenir une surface d'étude plane et propre. Sur les dix échantillons, trois se sont avérés être de la fonte. Ils ne sont donc pas analysés par la suite. Les sept débris métalliques restants témoignent de l'utilisation d'un fer doux hétérogène matérialisé par des structures ferritique et ferrito-perlitique (fig. 2). La qualité inclusionnaire du métal indique qu'il a fait l'objet d'une bonne épuration avant la forge. L'observation de l'échantillon 207.01 indique la réalisation de soudure dans la mise en forme des objets. Les analyses réalisées au MEB-EDS permettent de discriminer les inclusions dues aux ajouts de la forge et de confirmer la présence des résidus de scories de réduction. Ces inclusions sont ensuite analysées par ablation laser, toutefois les données brutes sont, à ce jour, encore en cours de traitement.

Le site de forge de Perpezac-le-Noir est caractérisé par une activité intense aux alentours de 100 av. J.-C. Les forgerons employaient du fer doux hétérogène mais propre, puisqu'il y a très peu d'impuretés et de vides dans le métal. Une fois les données des analyses traitées, les compositions des inclusions de scories piégées dans le métal seront comparées à celles des scories de réduction des sites de production de la région de l'Aquitaine antique. Il sera alors possible de proposer des hypothèses sur la provenance des matières premières métalliques et de répondre aux problématiques suivantes : quelles caractéristiques présente le minerai employé pour la fabrication des objets

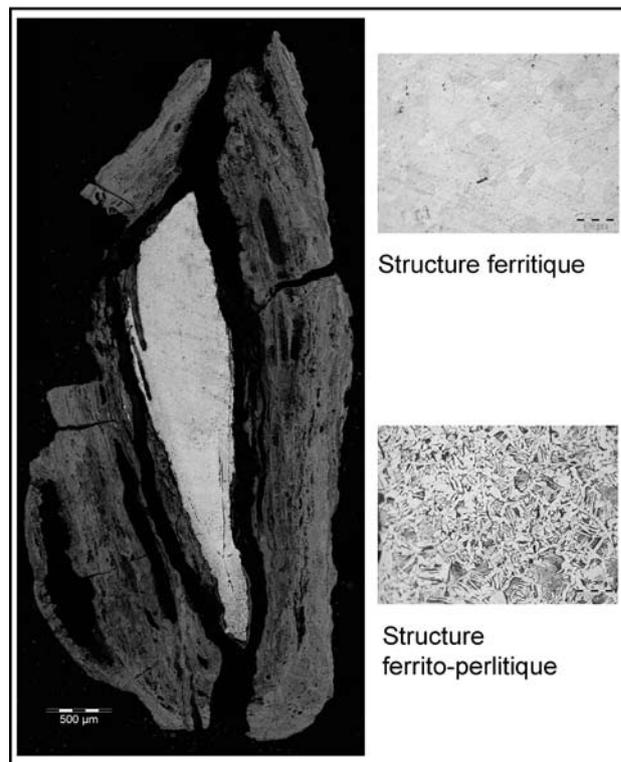


Fig. 2 Observations métallographiques de l'échantillon n°092.01 (Perpezac-le-Noir) © E. Caillaud

manufacturés à Perpezac-le-Noir ? L'atelier métallurgique se fournissait-il en matières premières métalliques dans la région proche ou bien à longue distance ? Son activité est-elle comparable à d'autres sites de la région Aquitaine antique ?

É ++milie Caillaud

Antiquité

## SAINT-FRÉJOUX

### La Grange

La nouvelle campagne de prospection engagée cette année sur le site archéologique de Saint-Fréjoux au lieu-dit « La Grange » constitue la complétude des investigations menées en 2014 dans le cadre plus global du PCR sur l'habitat antique rural en moyenne montagne corrézienne porté par l'Université de Clermont-Ferrand. Elle a permis de reconnaître plus précisément les dimensions d'un bâtiment antique détecté sur une grande plate-forme l'année précédente. Il s'agit d'un édifice de 7 mètres de largeur pour une dizaine de mètres de longueur ; le côté nord de ce bâtiment n'a pas été reconnu. Il est constitué de murs érigés principalement par un gâchis très peu chargé en chaux en appui sur des fondations dont la partie sommitale est maçonnée à l'instar du mur préalablement décrit. La suite de cette fondation est constituée de

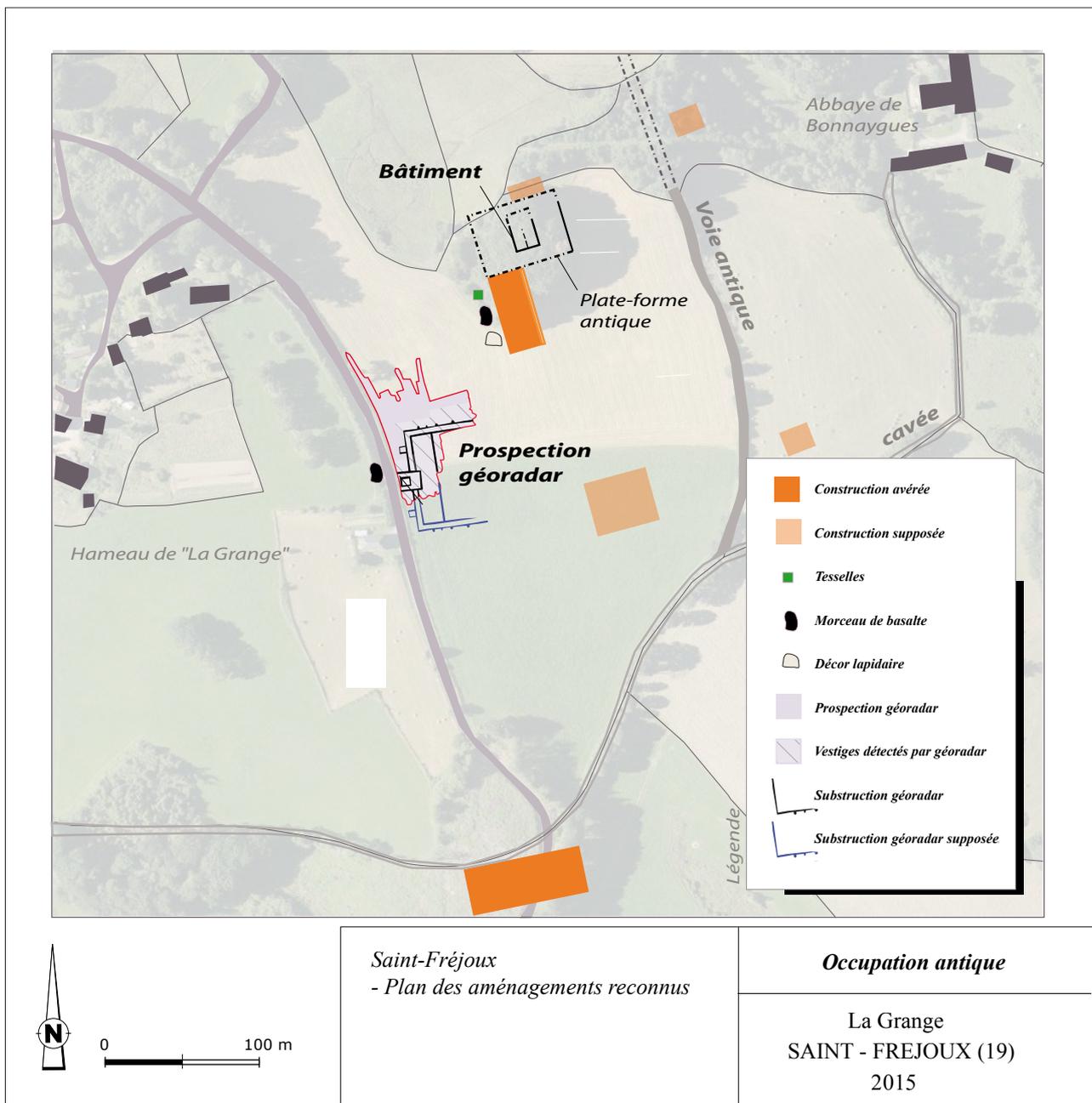
fragments de granite de dimensions variables alliés à des graviers granitiques et de l'arène. Cette fondation sèche joint les parties maçonnées sommitales au socle granitique induré. À l'intérieur du bâtiment, circonscrit par ces murs qui présentent une largeur moyenne de 55 cm, un niveau induré réalisé à partir de tuiles pilées et d'arène compactée constitue probablement un sol de préparation destiné à recevoir un niveau de circulation. À cet effet, nous signalerons la découverte de plusieurs fragments de placage en terre cuite. Il apparaît que ce bâtiment a été l'objet de nombreuses phases de récupération de matériaux, peut-être même dès sa phase d'abandon. En l'absence de matériel céramique susceptible de nous donner des orientations chronologiques, il faut donc se contenter du matériel retrouvé en 2014, notamment en liaison avec les murs de

soubassements, qui orientait les phases d'implantation de ces constructions autour du I<sup>er</sup> s. de notre ère.

Les sources anciennes alliées à nos prospections font également apparaître l'existence d'un grand bâtiment quadrangulaire qui vient en appui sur l'angle sud-ouest de la grande plate-forme préalablement évoquée. Marius Vazeilles, en 1954 déjà, en avait fait une esquisse dans ses travaux, dessinant schématiquement son plan quadrangulaire s'ouvrant sur le sud et présentant au nord plusieurs monticules pierreux au niveau de la jonction avec la plate-forme. Il ne fait pratiquement aucun doute qu'il s'agit en réalité du grand bâtiment décrit par Henri Laborde en 1930 d'où sont issus les décors géométriques lapidaires récupérés en 1930 et qui sont à l'origine de notre intérêt pour ce site. La prospection pédestre sur ce secteur a d'ailleurs livré, notamment dans les taupinières, des éléments remarquables. Il s'agit de tesselles en pâte de verre et de tesselles

taillées dans une « roche marbrée » noirâtre. Quelques petits fragments de céramique sigillée et de la céramique à parois fines ont également été collectés en compagnie de ce mobilier de décoration. Ce matériel a été retrouvé à l'ouest, au pied du monticule pierreux qui semble correspondre à l'emplacement de ce bâtiment. Il est à rapprocher de la fin du III<sup>e</sup> siècle et du début du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (étude céramique réalisée par V. Serrat). Quelques petits fragments d'enduits peints se trouvaient également sur ce secteur.

Toujours dans le cadre de cette opération, la société « Analyse Géophysique Conseil » (AGC) a lancée à titre de test une étude géophysique par méthode GPR (Ground Penetrating Radar) sur le site, le long de la route départementale. Bien que la surface prospectée ait été limitée, les résultats peuvent être qualifiés d'exceptionnels et éclairent d'un nouveau jour nos propres travaux d'investigation. Cette prospection révèle effectivement

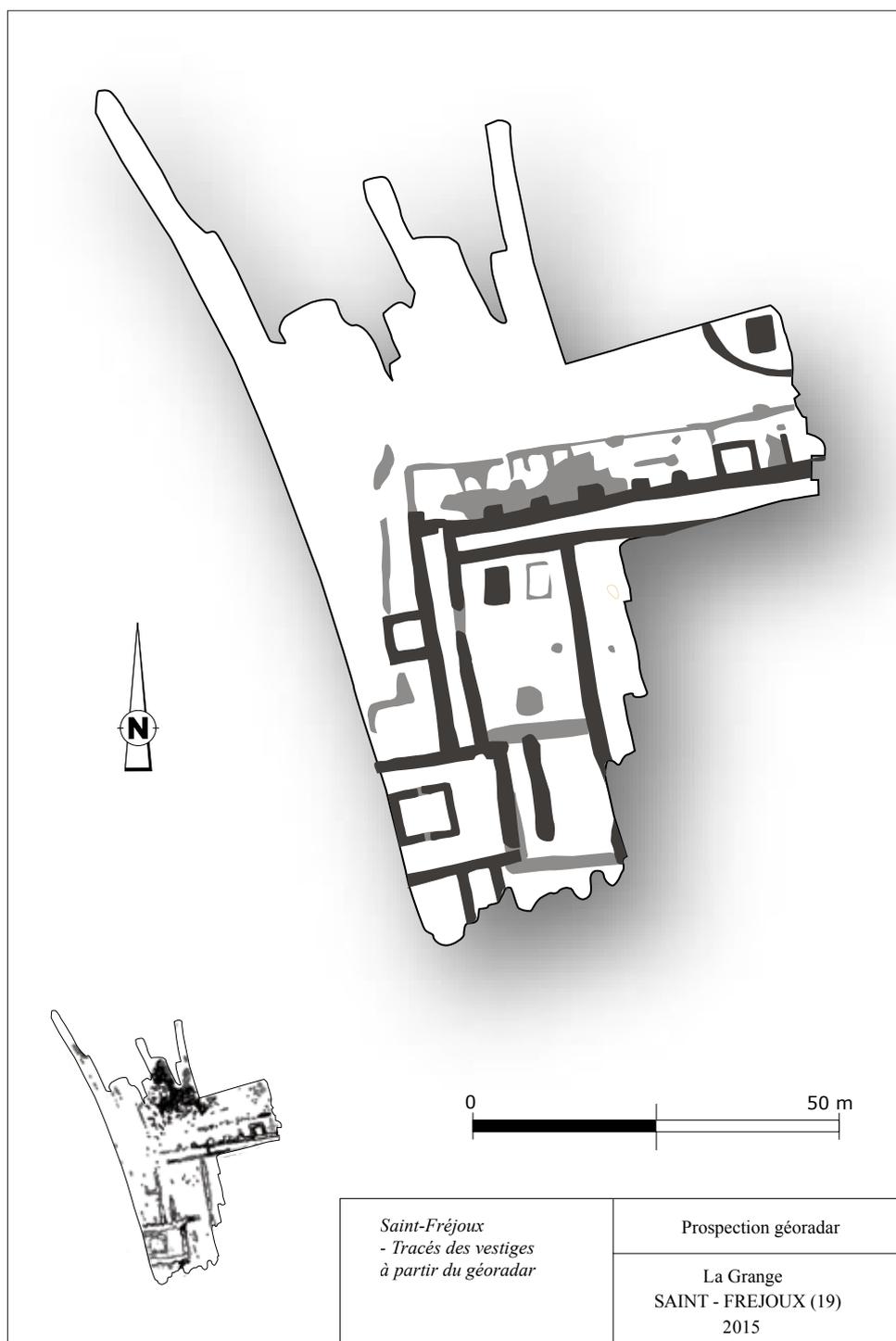


une série d'anomalies qui apparaissent dès les premiers centimètres sous le couvert végétal pour disparaître, approximativement, à quelque 2 m de profondeur (la prospection maximum ayant été établie à 3 m). Il s'agit à l'évidence d'un complexe monumental composé d'une esplanade bordée de constructions et reposant sur un mur de soutènement scandé de grands contreforts, que les jeux de symétrie permettent d'estimer à 2 000 m<sup>2</sup> a minima. Cette esplanade est bordée d'une galerie et possède un pavillon imposant à l'ouest (portique d'entrée ?). Ce dernier a fait l'objet d'un petit sondage manuel. Bien que limitées, les observations effectuées lors de ce travail attestent l'existence de niveaux de mortier hydraulique qui permettent d'envisager la présence d'un

bassin. Parallèlement, l'ensemble des annotations de fouille tend à montrer que nous sommes sur un secteur où deux phases de construction au moins se sont succédé après le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

L'ensemble de ces résultats brouille davantage le travail de caractérisation de cette occupation puisque nous pourrions dorénavant être en présence d'un grand sanctuaire lié peut-être à une agglomération et non plus être en présence d'un très grand établissement rural de type *villa*, tel qu'envisagé initialement.

Raphaël Gestreau



---

## USSEL

### Boulevard du Dr Goudounèche

---

Le projet de création d'un parc de stationnement aux abords sud-est du groupe scolaire Jean Jaurès à Ussel a conduit le SRA à prescrire un diagnostic sur la parcelle 234 de la section AX. La contenance cadastrale de cette parcelle est de 7 453 m<sup>2</sup>, mais le projet porte sur la partie sud du terrain visé. En effet, le reste de cette parcelle présente un relief escarpé dominant une activité industrielle classée Seveso.

L'objectif scientifique de cette opération archéologique était de contribuer à mieux cerner les occupations qui ont pu se développer en périphérie de l'agglomération antique d'Ussel.

Le diagnostic a consisté en la réalisation de cinq sondages mécanisés. Ceux-ci ont permis de caractériser la présence d'unités d'extraction de matériaux granitiques dont le comblement n'a pas livré d'éléments permettant une attribution chronologique. Ces sondages ont également révélé la présence de remblais hétérogènes et contemporains de la construction du groupe scolaire au cours des années 1930.

Frédéric Méténier

---

## UZERCHE

### Les Pâturaux

---

*Protohistoire - Antiquité*

Dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activités des Pâturaux, à la sortie sud du bourg d'Uzerche, un diagnostic archéologique prescrit par le SRA a été réalisé du 3 au 19 mars 2015. Quarante-six sondages ont été ouverts sur l'emprise de 99 950 m<sup>2</sup>, représentant 6,5 % de la surface à sonder. Seuls 9 d'entre eux se sont révélés totalement négatifs. 148 structures au total ont pu être mises en évidence, dont 51 portions de fossé, 46 fosses, 39 trous de poteau, 11 drains et 1 aménagement. La plupart des fossés et des drains semblent appartenir à une époque très récente.

Les structures anciennes sont disséminées sur l'ensemble de l'emprise, avec toutefois des petites concentrations ponctuelles. Les périodes d'occupation concernent la Protohistoire et la période gallo-romaine. Malgré une attention particulière, aucun indice d'occupation préhistorique n'a été repéré. La période médiévale n'est pas non plus représentée. Les vestiges les plus anciens se situent en partie sud de l'emprise où une fosse a livré de la céramique grossière associée à de très nombreuses graines carbonisées. Des études carpologiques permettraient d'appréhender le mode de vie et de mieux cerner les modes alimentaires et culturelles des hommes implantés anciennement à cet endroit durant la Protohistoire.

La plupart des vestiges mis au jour, datables de la fin du second Âge du Fer, sont matérialisés par quelques fossés associés à des trous de poteau de taille

relativement importante et à quelques fosses qui se répartissent sur la partie médiane de l'emprise. Une fosse rectangulaire aux parois et fond rubéfiés pourrait témoigner d'une activité artisanale. Des fragments d'amphore vinaire gréco-italique ont été découverts dans les sondages voisins. On notera que deux fosses de forme rectangulaire pourraient s'apparenter à des fosses en Y, relativement profondes et au fond très étroit, malheureusement stériles en mobilier.

Enfin, la dernière zone archéologiquement intéressante se situe dans l'angle nord-est de l'emprise où plusieurs fosses semblent appartenir à la période gallo-romaine. Ici pas d'habitat, mais plutôt des structures qui pourraient être liées à une activité artisanale, et peut-être au travail du verre. Des scories et des traces de vitrification sur des pierres ou des tessons de céramique témoignent d'une chauffe intense.

Une recherche archéologique complémentaire permettrait d'obtenir des informations essentielles sur l'occupation, au cours du temps, de ce secteur si riche et si proche de la ville d'Uzerche.

Christophe Maniquet

## UZERCHE

### Les Paturaux 3

Cette intervention fait suite au diagnostic réalisé par Chr. Maniquet en mars 2015 en raison du projet d'extension de la ZA des Paturaux, au sud du bourg d'Uzerche. Quarante-six sondages avaient permis de révéler 148 structures réparties sur les zones 1 à 4. La zone 5 située dans la partie nord du projet était alors inaccessible en raison d'un dépôt de terres, ce qui a conduit à reporter le diagnostic de cette zone de 3,5 ha en octobre 2015.

Vingt et un sondages ont été réalisés et 49 structures découvertes. Il s'agit de 20 sections de fossés, de 8

trous de poteaux (?), de 16 fosses, de deux zones de colluvionnement, d'un drain et d'une canalisation.

Le mobilier est très ténu. Deux silex proviennent des horizons de labours et 2 autres du comblement de fossés. Quelques céramiques et terres cuites architecturales permettent d'attribuer le comblement des structures en creux à la fin de l'Âge du Fer et au début du Haut-Empire.

Didier Rigal

## VIAM

### Le Champ des Teules

Cette opération s'inscrit dans le cadre du PCR sur l'Habitat rural antique en moyenne montagne corrézienne. En juillet 2014, deux sondages avaient été effectués sur le site du Champ des Teules : le premier à l'emplacement d'un monument en grand appareil ayant servi de carrière à la fin du XIX<sup>e</sup> s. et le second en bordure d'une petite terrasse située dans le versant sud-ouest du plateau. Le premier sondage avait permis la mise en évidence du bord d'un grand massif de fondation et des déblais issus du débitage du monument. Le second avait quant à lui permis de découvrir les vestiges d'un bâtiment constitué d'une cour ceinte de murs, d'un couloir, d'une pièce à sol de béton et d'une salle chauffée par un système d'hypocauste à canaux rayonnants.

L'objectif de la campagne de 2015 était notamment de prospecter à l'aide d'un géoradar autour des deux sondages de 2014. Les superficies couvertes sont de 1 000 m<sup>2</sup> autour de l'édifice en grand appareil et 1,1 ha autour du bâtiment. Ces prospections menées par AGC ont permis de mettre en évidence les dimensions et la forme du massif de fondation aperçu en 2014. Il correspond à une vaste construction quadrangulaire de 7 m de côté associée à quatre petits massifs quadrangulaire de 2,5 m de côté situés à peu de distance de chacun des angles du massif principal. Parallèlement à ces prospections, un inventaire systématique des blocs présents à proximité du monument a été

effectué. Il a permis de mettre en évidence une vingtaine d'éléments lapidaires appartenant au monument. Leur analyse permet de restituer au moins partiellement l'élévation d'un grand mausolée qui devait appartenir au domaine de la *villa* située au sud du plateau.

À l'emplacement de cette *villa*, les prospections géoradar ont mis en évidence la présence de deux grands bâtiments bordés d'une galerie et situés sur une terrasse inférieure à celle du bâtiment de 2014. Concernant ce bâtiment, les prospections ont permis de confirmer l'organisation et les dimensions des pièces telles qu'elles avaient été supposées en 2014. Cet ensemble de bâtiments qui pourraient avoir été reliés par des galeries peut être interprété comme la *pars urbana* d'un domaine se développant sur le plateau.

Les conditions météo de l'été 2015 et notamment la sécheresse du mois d'août ont permis de distinguer plusieurs bâtiments sur le reste du plateau. Une prospection systématique des taupinières a confirmé l'emplacement de ces bâtiments grâce notamment aux concentrations de TCA.

Cette seconde campagne a permis d'esquisser l'organisation du site du Champ des Teules avec vraisemblablement une répartition tripartite classique *pars urbana* / *pars rustica* / secteur funéraire.

Aurélien Sartou

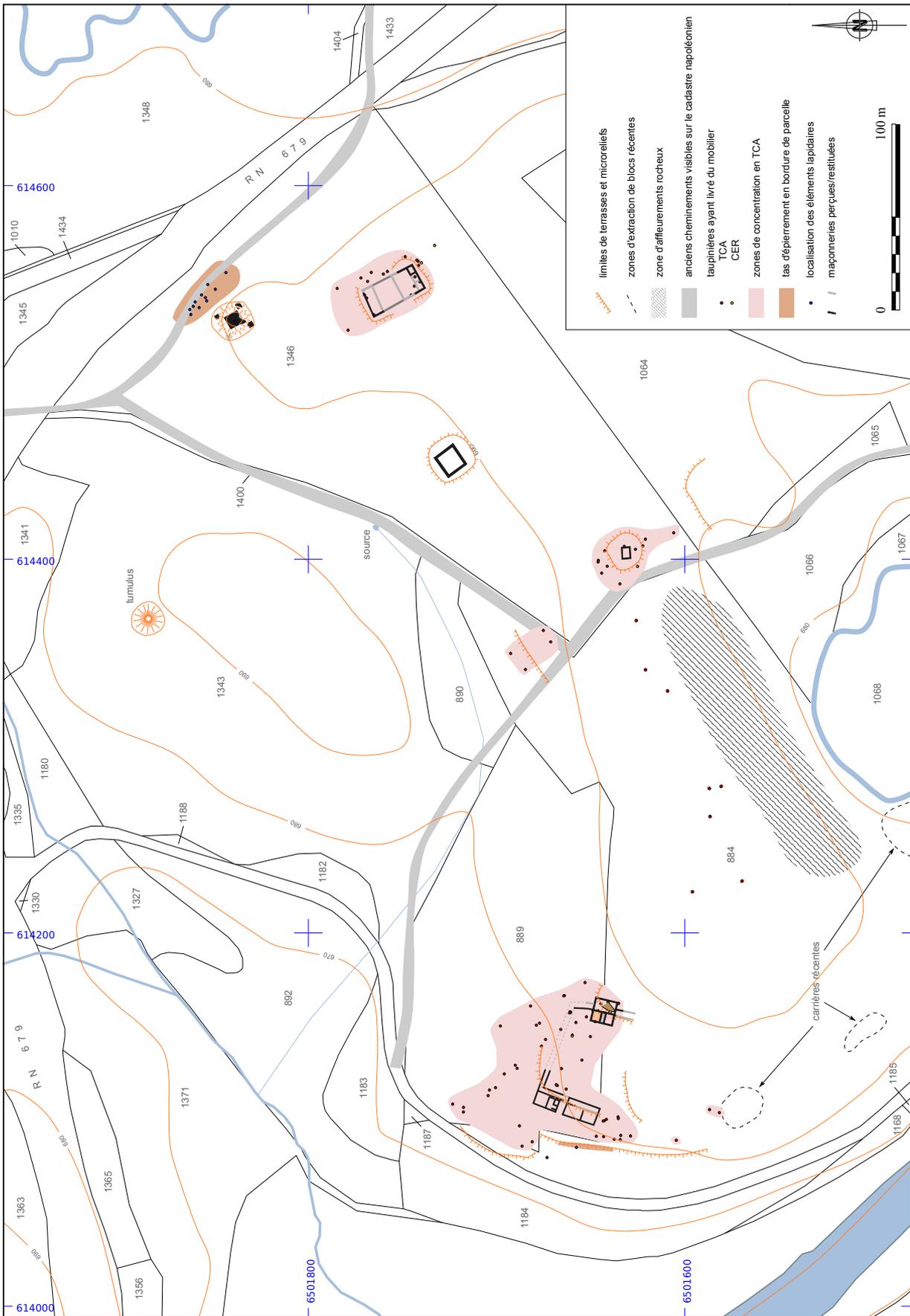


Fig. 1 Plan d'ensemble des bâtiments connus sur le site du Champ des Teules. Éveha ©

# SITES DE HAUTEUR PRÉSUMÉS PROTOHISTORIQUES EN CORRÈZE

Prospection thématique

Dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours, une prospection a été menée sur des sites d'habitats protohistoriques ou supposés comme tels en Haute-Corrèze, au cours du mois de mai 2015. Ce type d'opération avait également été réalisé dans le département voisin du Cantal, afin d'alimenter nos travaux de recherche sur l'occupation protohistorique des secteurs de moyenne montagne dans le Centre Ouest du Massif Central. Plusieurs sites connus plus ou moins anciennement, plus ou moins documentés, ont donc été sélectionnés dans le but d'effectuer une reconnaissance sur le terrain afin d'obtenir une localisation précise (relevés GPS), des éléments de datation par le biais de ramassage de mobilier, mais aussi pour effectuer des observations et mesures sur les différentes anomalies topographiques relevant d'aménagements anthropiques (levée de terre, rempart). Les communes et sites concernés par l'opération sont : Bugeat (Vezou), Chaumeil (le Camp de la Monédière), Darnets (Le Châtelet), Davignac (Puy des Rochers), Maussac (la Forêt), Meymac (Pradinas), Saint-Angel (Montjoly), Saint-Etienne-aux-Clos (Fenouillac et le Camp de Fontjaloux), Sérandon (la Moutte) et Tarnac (le Camp du Trech). Nous avons également prospecté le site du Belvédère de Gratte Bruyère à Sérandon, récemment signalé par un prospecteur bénévole.

Les conditions de prospections en Corrèze sont assez difficiles, notamment du fait du fort couvert forestier assez récent : beaucoup de sites ont en effet été découverts dans les années 30 et 40, avant les plantations de résineux. Les retrouver a donc parfois été impossible, comme pour le site du Puy des Rochers à Davignac, le site avec enclos de Pradinas à Meymac, ou le Camp du Trech à Tarnac, très difficile d'accès. Ces sites n'ont donc pas pu être prospectés. D'autres sites n'ont quant à eux pas pu être réellement localisés avec précision : Vezou à Bugeat, et le gisement de Montjoly à Saint-Angel. Dans ce dernier cas en effet, il s'agissait d'un site enregistré aux alentours d'un hameau, à la suite d'un ramassage de mobilier au début des années 80, sans précision sur la localisation. Les espaces ayant pu être prospectés étaient restreints (beaucoup de parcelles sont consacrées à la prairie de fauche, déjà bien haute à cette époque de l'année), et nous n'avons pas eu la chance de tomber sur une concentration de mobilier équivalente à celle inventoriée. Pour les

sites de Bugeat, présentant notamment un enclos, la localisation trop imprécise ne nous a pas permis non plus de retrouver cet aménagement. Il serait nécessaire pour cela de consacrer plus de temps à l'exploration des environs du lieu-dit, et surtout à différentes périodes de l'année pour éviter la présence de troupeaux dans certaines parcelles.

Parmi les sites prospectés, certains n'ont pas livré de mobilier, mais leurs caractéristiques (dimensions et disposition des aménagements défensifs, dimension très réduite de l'espace protégé), nous permettent d'écarter sans trop de risque l'attribution à la Protohistoire : il s'agit des sites du Camp de la Monédière à Chaumeil et du Châtelet à Darnets. Pour ce dernier site, M. Vazeilles évoquait déjà une datation médiévale.



Fig. 1 Camp de Fontjaloux, Saint-Étienne-aux-Clos : levée de terre barrant l'éperon, vue depuis l'Ouest (photographie F.-A. Auxerre-Géron mai 2015)

Au final, les résultats exploitables et intéressants proviennent de peu de sites : Fenouillac « Le Fort » et le Camp de Fontjaloux à Saint-Étienne-aux-Clos, et « la Moutte » à Sérandon. Même si aucun matériel n'a été récolté dans l'enclos quadrangulaire appelé « Le Fort », les points communs avec celui de « la Moutte » (qui livre quant à lui encore du mobilier) nous permettent d'identifier ce site comme un « Viereckchansen » de la fin de La Tène (petit habitat groupé/ferme avec une enceinte, ou encore enclos pour du bétail). Enfin le site du Camp de Fontjaloux, très grand éperon barré par une levée de terre assez imposante (fig. 1), a livré quelques éléments céramiques qui permettent de confirmer que

ce site a été occupé au cours de la Protohistoire, et notamment à la fin de la période. D'autres prospections seraient néanmoins nécessaires pour préciser ces différentes phases d'occupation. Enfin, signalons le potentiel intéressant du site perché du

Belvédère de Gratte-Bruyère à Sérandon, qui a notamment livré du mobilier du Bronze final.

Florie-Anne Auxerre-Géron

## PLATEAU de MILLEVACHES

### Prospection diachronique

Cette prospection diachronique a été menée dans le cadre d'un mémoire de master 2 sous la direction de Blaise Pichon à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Le sujet de ce mémoire portait sur l'étude des dynamiques d'occupation de neuf communes situées au cœur du Plateau de Millevaches : Faux-la-Montagne, La Villedieu (Creuse), Tarnac, Peyrelevade, Viam, Toy-Viam, Bugeat, Pérois-sur-Vézère et Saint-Merd-les-Oussines (Corrèze).

Celle-ci avait deux objectifs : retrouver le maximum de sites déjà inventoriés afin de confirmer leur localisation et tenter d'apporter de nouvelles informations ; accroître les connaissances sur cette zone de recherche avec de nouvelles données.

Plusieurs prospections ont été réalisées par différents chercheurs au cours des dernières décennies. Marius Vazeilles et Guy Lintz ont notamment grandement participé à l'avancement des connaissances sur cette zone du plateau de Millevaches. D'autres personnes se sont également intéressées à cet espace et ont permis d'apporter de nouvelles données. Il s'agit notamment d'I. Ribieras, qui a exclusivement prospecté dans la commune de Tarnac, de P. Chopinaud, qui a prospecté, en 1991 sur les communes de Nedde, Rempnat (87) et Tarnac (19) et en 1994 sur les communes de Faux-la-Montagne et de La Villedieu (23), et de Ph. Augras qui a prospecté sur les communes de Tarnac (19), Toy-Viam (19) et Rempnat (87). Ces prospecteurs ont travaillé de façon diachronique sur des communes ciblées. P. Conte a prospecté dans toute la Corrèze, sur une thématique particulière, celle des villages désertés en Montagne Limousine, et D. Delhoume s'est, lui, intéressé aux itinéraires antiques situés dans le canton de Bugeat.

Pour mener à bien ces prospections, je me suis appuyée sur l'article « La prospection au sol systématique » de F. Trément dans la *Revue d'Auvergne*. Cet article explique les méthodes à adopter, suivant le type de terrain, afin d'optimiser les prospections. Les parcelles labourées ont été prospectées en ligne afin d'être le plus minutieux possible. Dans les prairies,

l'attention s'est principalement portée sur les taupinières où des éléments mobiliers peuvent être remontrés. Dans les zones de friches et de forêts, les prospections ont été menées en fonction de la praticabilité des terrains.

Au cours de la campagne 2015, 116 ha ont pu être prospectés, dont 20 ha de parcelles labourées, environ 80 ha de prairies et environ 16 ha de zones boisées et de friches. Un total de 32 éléments de mobilier a été recueilli : 25 fragments de terre cuite architecturale, 5 tessons de céramique dont 1 fragment de sigillée et 4 fragments de céramique moderne et 2 fragments de clous. 17 sites connus ont été relocalisés (avec réinterprétation ou non) et 3 indices de sites ont été découverts.

Les parcelles labourées ont révélé peu d'informations. Elles paraissaient toutes nettoyées tant il y avait peu de mobilier présent, même contemporain. Malgré cela, au sein de deux parcelles, il a été possible d'identifier deux indices de sites antiques, un à Faux-la-Montagne au lieu-dit La Loi et un autre à Peyrelevade, entre Le Rat et Neuvalle. Le premier a livré 2 fragments de terre cuite architecturale, 1 fragment de céramique sigillée qui, d'après V. Serrat, viendrait des ateliers de La Graufesenque, 2 fragments de céramique moderne et un clou. Pour une parcelle de quasiment 4 ha le mobilier est très minime mais compte tenu des faibles résultats obtenus sur l'ensemble des prospections, cet indice de site antique à tout de même été pris en compte. Le second a livré 16 fragments de *tegulae*.

Concernant les prairies, seules trois ont livré du mobilier, mais celui-ci était très succinct. La parcelle où se situe le site de la Fermerie, à Faux-la-Montagne, a livré 2 fragments de TCA et 3 clous. Enfin, deux fragments de *tegulae* ont été trouvés au lieu-dit Coulournat sur la commune de Bugeat et 1 *tegula* quasiment entière a été découverte au lieu-dit Orliac, sur la commune de Tarnac.

La prospection en zone boisée et dans les friches n'a pas permis d'identifier de nouveaux sites, mais

plusieurs sites déjà connus ont pu être relocalisés précisément.

Les prospections pédestres, réalisées sur plus de 110 ha, ont ainsi permis de relocaliser 17 sites et d'en découvrir 4 nouveaux. Toutes les communes n'ont malheureusement pas pu être prospectées de la même façon. Les recherches ont en effet été principalement menées sur les communes de Faux-la-Montagne, Tarnac et Viam. Ces dernières ont été privilégiées involontairement en raison de plusieurs facteurs : proximité et connaissance d'agriculteurs et élus. Les 6 autres

communes ont été prospectées plus ponctuellement. La difficulté majeure qui a été rencontrée est celle du faible nombre de parcelles labourées alors qu'il s'agit du type de terrain le plus propice aux prospections pédestres. De plus, les labours sont peu profonds en raison d'un substrat granitique très proche de la surface, ce qui induit à la fois une faible remontée des vestiges mais surtout un arasement très important de ces derniers. Ainsi, même les vestiges les plus récents sont totalement absents des parcelles.

Gentiane Davigo

Antiquité

## HABITAT RURAL ANTIQUE de la MOYENNE MONTAGNE CORREZIENNE Projet collectif de recherche

Ce programme collectif de recherche part du constat que, globalement, l'habitat rural antique de la moyenne montagne reste largement méconnu. Ce milieu géographique spécifique n'est pas complètement exploré mais il n'a pu bénéficier de l'essor récent de l'archéologie préventive, particulièrement en milieu rural. La Corrèze apparaît comme un laboratoire d'étude particulièrement propice car le corpus des occupations antiques s'étoffe régulièrement ces dernières années du fait d'une forte activité forestière. Parallèlement, un modèle d'occupation des plateaux corréziens existe déjà. Il a été échafaudé dès la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle par un érudit local, Marius Vazeilles. La confrontation des données récentes et anciennes permettra de vérifier ses hypothèses (forte présence anthropique et pression démographique/agricole importantes sur les plateaux corréziens) et d'élaborer un modèle général d'implantation et de fréquence d'occupation des plateaux corréziens pour l'Antiquité.

En 2015, des sondages programmés ont été réalisés sur le site de la *villa* du « Champ du Palais » à Bugeat et sur le site antique de « La Grange » à Saint-Fréjoux. Des prospections géoradar ont également été effectuées au « Champ du Palais » et sur le site du « Champ des Teules »/Plazaneix (commune de Viam), ainsi qu'un test géoradar sur le site de « La Grange ». Enfin, une étude documentaire et un relevé photogrammétrique (*villa*) ont été réalisés sur le site des Cars (Saint-Merdes-Oussines/Pérols-sur-Vézère).

Parallèlement, plusieurs étudiants ont entrepris des travaux relatifs à l'occupation du sol de ce secteur de

la Haute-Corrèze, dans le cadre de travaux universitaires (masters d'archéologie de l'Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand, dont deux sont achevés et trois en cours). Une thèse consacrée à la céramique antique dans le sud-est de la cité des Lémovices (Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand, CHEC) a débuté en septembre 2014. Ainsi, ces multiples travaux de recherches de terrain et universitaires ont, en peu de temps, abouti à renouveler largement les données concernant l'Antiquité dans le milieu si spécifique de la moyenne montagne limousine.

### Les problématiques développées

Ce programme de recherche a pour objectif de dresser le bilan de l'occupation antique en moyenne montagne corrézienne et, implicitement, de mettre en évidence la structuration et l'interaction des établissements ruraux antiques que l'on y rencontre durant l'Antiquité.

Dans un premier temps, il s'est donc agi d'établir un inventaire précis de toutes les entités archéologiques du champ chronologique choisi. Dans un second temps, l'intérêt a porté sur les établissements ruraux, sur les caractéristiques architecturales, structurelles et agropastorales des fermes de La Tène finale et de l'époque romaine et des *villae* pour ce secteur géographique, tout en privilégiant une approche environnementale (milieux et topographie). L'objectif est de donner aux chercheurs une base documentaire exhaustive et, *in fine*, évolutive, c'est à dire pouvant être alimentée par les opérations d'archéologie préventive et programmée à venir livrant des données sur la question.

Le projet s'articule autour de trois grands axes procédant d'une discrimination progressive de l'échelle d'analyse spatiale, allant du plus large (le contexte général des plateaux corréziens et son influence sur les formes de l'occupation) au plus spécifique (reconnaissance des plans de bâtiments, des activités, distribution spatiale à l'intérieur du site, relation spatiale entre activités) en passant par un état intermédiaire lié à l'exploitation du milieu au sens large (l'environnement immédiat du site, ses grands éléments structurants, la surface de l'établissement).

Enfin, notre étude s'intéresse aux questions chronologiques et aux évolutions et ruptures qui peuvent être perçues dans la dynamique d'occupation. L'étude des rythmes de création, de fonctionnement et d'abandon des sites est privilégiée et considérée comme un objectif important. Celle-ci est envisagée sous différents aspects comme la durée globale de fréquentation des sites et les phénomènes de rupture ou de continuité. Les résultats de ce séquençage des occupations compléteront ceux obtenus dans les régions avoisinantes du Massif Central, notamment dans la cité des Arvernes.

### **Opérations menées en 2015**

#### *Base de données/SIG*

- versement des données sur la base Drupal (notamment les données anciennes) et analyse transversale
- bilan intermédiaire qui, à l'issue du regroupement des données des rapports permet d'estimer clairement le volume de la documentation à traiter

#### *Interventions de terrain*

- sondages archéologiques pour vérifier les informations issues de la prospection géophysique à Bugeat « Champ du Palais »
- sondages archéologiques à Saint-Fréjoux « La Grange »
- relevé géoradar à Bugeat « Le Champ du Palais »
- relevé géoradar à Viam « Le Champ des Teules »
- relevé géoradar à Saint-Fréjoux « La Grange »
- relevé topographique et photogrammétrique du bâtiment de Saint-Merd-les-Oussines « Les Cars »

#### *Études de mobiliers*

- poursuite de l'étude des mobiliers issus des sondages 2014 du site de Saint-Rémy « Les Fonts »
- nouvelle étude du mobilier issu des fouilles anciennes du bâtiment de Saint-Merd-les-Oussines « Les Cars »
- étude des mobiliers des sondages du site de Saint-Fréjoux « La Grange »
- étude des mobiliers des sondages du site de Bugeat « Le Champ du Palais »

### **Corpus des sites ruraux antiques**

Afin de construire un corpus de données archéologiques aussi exhaustif que possible, nous avons collecté, outre les données récentes fournies par les

rapports d'opérations archéologiques menées dans l'espace géographique concerné par le PCR, l'intégralité des données anciennes publiées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par les érudits locaux, puis dans le cadre d'une recherche archéologique de plus en plus professionnelle à partir des années 1970. 18 communes ont, en outre, fait l'objet d'un réexamen très attentif des données archéologiques dans le cadre de deux mémoires de master d'archéologie soutenus à l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand en 2014 et 2015 (Serrat 2014 ; Davigo 2015). Trois autres mémoires consacrés à l'occupation du sol de vingt-neuf communes situées dans la partie nord-est de la Corrèze ont débuté en septembre 2015. À terme, l'ensemble des communes situées dans la zone des plateaux corréziens devrait faire l'objet d'une mise à plat critique des données archéologiques, de la Protohistoire au haut Moyen Âge.

En ce qui concerne la base de données, deux préoccupations nous ont constamment guidés : construire un instrument de travail évolutif et souple et privilégier l'examen critique des données, ce qui implique la mise en place d'indices de fiabilité des données à trois niveaux (localisation, chronologie et interprétation). La reprise critique des données archéologiques a permis d'améliorer très sensiblement la qualité des données de localisation des sites. En revanche, l'indice de fiabilité « chronologie » généralement faible s'explique par l'ancienneté des données. L'essentiel des efforts a porté, pour l'instant, sur la (re)localisation des gisements archéologiques et sur la reprise de l'étude de quelques lots de mobilier issu de fouilles anciennes, notamment pour le site des Cars à Saint-Merd-les-Oussines. Le réexamen systématique de lots de mobilier provenant de fouilles anciennes se poursuivra dans les années à venir.

Après rassemblement, synthèse et examen critique de la documentation, seuls 13 sites peuvent pour l'instant être retenus dans la catégorie des établissements ruraux antiques avérés. Ils ont fait l'objet d'une fiche de site et la reprise des données anciennes est en cours lorsque cela est possible (Saint-Merd-les-Oussines « Les Cars » : Montzimir 2016 ; Gourdon-Murat « les Mazières », en cours). De nombreux autres sites antiques pourraient correspondre à des établissements ruraux. Ils ont pour l'instant, en raison de l'état de la documentation, issue d'observations anciennes dans presque tous les cas, été classés en 6 catégories :

- 21 « grands sites », dont la nature et les fonctions demeurent indéterminées. Ils se caractérisent par une superficie importante et un mobilier antique souvent abondant et témoignant d'un niveau social élevé. Il convient d'être prudent en ce qui concerne la nature de ces sites, dont le site de Saint-Fréjoux « la Grange » fait partie : les résultats des prospections géoradar menées en 2015 y ont mis en évidence des

structures qui correspondent vraisemblablement à un sanctuaire antique, alors que ce site avait toujours été considéré jusqu'ici comme un établissement rural (Gestreau 2016).

- 6 sites apparemment plus modestes en superficie ayant livré un mobilier antique abondant et témoignant d'un niveau social élevé.

- 42 sites matérialisés par des substructions et du mobilier antique.

- 41 sites matérialisés par de nombreux débris de *tegulae* et un mobilier céramique antique abondant.

- 40 sites matérialisés par de nombreux débris de *tegulae*, mais sans mobilier céramique.

- 1 site témoignant d'une construction antique en matériaux légers, mal caractérisée

D'autres sites pourront éventuellement être ajoutés à cette liste déjà bien fournie au fur et à mesure du réexamen de lots de céramiques issus de découvertes ou de fouilles anciennes.

Blaise Pichon